

Promotion du produit algérien

Près de 60 producteurs et exportateurs en formation sur l'emballage et l'étiquetage

Encadrée par un formateur international en export, Kamel Kheffache, cette journée a permis aux participants de s'informer, à la lumière des explications et conseils sur les activités d'exportation, de l'important respect des normes de conditionnement et d'emballage appropriés à la satisfaction des marchés, des modalités, indications, caractéristiques et identité des produits, labels et collerette. Initiée en coordination avec d'autres directions, dont les douanes algériennes, cette initiative s'assigne comme objectifs d'encourager les producteurs et exportateurs locaux

à mettre leurs produits sur les marchés extérieurs en tout respect des normes internationales d'emballage et d'étiquetage à l'instar des produits dattiers en vue de promouvoir le produit algérien et les exportations hors hydrocarbures. Cette journée a également été mise à profit par les professionnels locaux pour soulever une série de préoccupations rencontrées en matière de conditionnement et d'emballage au niveau de la wilaya, notamment pour la filière dattes, dont le volume d'exportation a connu une tendance à la hausse vers les pays africains dans le cadre du troc,

Conférence ICEEA

Appel à renforcer le soutien financier accordé à la recherche scientifique

Les participants à la 4e conférence internationale sur le génie électrique et application de contrôle (ICEEA) ont plaidé mercredi à Constantine pour le renforcement du soutien financier consacré à la recherche scientifique en vue d'encourager et valoriser les travaux et les œuvres dans ce domaine.

Experts et observateurs, ayant animé la deuxième journée de la 4e conférence internationale, ouverte mardi au campus Tidjani Hadam de l'université des frères Mentouri (Constantine 1), ont unanimement insisté sur l'accompagnement des chercheurs dans leurs parcours pour une meilleure élaboration de leurs œuvres et travaux scientifiques.

"Il est impératif aujourd'hui de fournir les moyens financiers, matériels et technologiques nécessaires, en sus de l'intensification de la mobilité scientifique, qui permettent l'acquisition de nouvelles expériences et l'enrichissement des sources documentaires", a relevé un des fondateurs de la conférence internationale, Sofiane Bououden, spécialisé dans le domaine des énergies renouvelables, l'électronique de puissance et l'automatisme.

Il a argumenté que les travaux des chercheurs algériens bénéficient ces dernières années "d'une recon-

naissance internationale quant à leur qualité et utilité", soulignant l'importance de conforter cet acquis.

Plusieurs communications orales se rapportant aux domaines des énergies renouvelables le contrôle des systèmes, les télécommunications, le génie électronique, l'intelligence artificielle, l'automatisme et la robotique ont été présentées au cours des travaux de la deuxième journée l'ICEEA qui sera clôturée jeudi par la présentation d'une série de recommandations.



Pétrole

Sixième séance de hausse consécutive

Les cours du pétrole ont clôturé en hausse pour la sixième séance de suite jeudi, atteignant leur plus haut depuis septembre, dans un marché optimiste sur les relations commerciales sino-américaines. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février s'est établi 66,54 dollars à Londres, en hausse de 0,56% ou 37 cents par rapport à la clôture de mercredi. À New York, le baril américain de WTI pour janvier, dont c'est le dernier jour de cotation, a gagné 0,48% ou 29 cents à 61,22 dollars. Les cours n'avaient plus clôturé à de tels niveaux depuis les attaques contre les infrastructures pétrolières saoudiennes, mi-septembre. Les cours de l'or noir ont continué d'être portés par la baisse des stocks de brut américains, selon un rapport hebdomadaire de l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) publié mercredi.

Lors de la semaine achevée le 13 décembre, les réserves commerciales de brut aux États-Unis ont reculé de 1,1 million de barils. Les

analystes interrogés par l'agence Bloomberg avaient anticipé une baisse un peu plus importante de 1,75 million de barils. Les stocks d'essence et de produits distillés (fioul de chauffage et gazole) ont en revanche progressé, suscitant des interrogations sur la demande d'or noir. Les prix ont également été soutenus ces dernières semaines par l'accord de «phase un» entre les États-Unis et la Chine», annoncé en fin de semaine dernière, a indiqué Al Stanton, analyste chez RBC. Possible signe de

bonne volonté en direction du Président américain Donald Trump, la Chine a publié jeudi une liste de produits chimiques américains qui seront exemptés de surtaxes douanières mises en place l'an dernier. Les exemptions annoncées couvriront six catégories de produits chimiques, dont la paraffine, un dérivé du pétrole que l'on trouve, notamment dans les cosmétiques ou l'alimentaire, a annoncé la Commission des droits de douane du gouvernement chinois



Lutte antiterroriste.. Arrestation d'un (01) élément de soutien aux groupes terroristes à Oum El-Bouaghi

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un Détachement combiné de l'Armée Nationale Populaire a arrêté, le 19 décembre 2019 à Ain Beida, wilaya d'Oum El-Bouaghi/5°RM, un (01) élément de soutien aux groupes terroristes.

Dans le même contexte, des éléments de la criminalité organisée, un détachement combiné de l'ANP, en coordination avec les services des Douanes algériennes, a intercepté, à Nâama/2eRM, deux (02) narcotrafiquants et saisi (87) kilogrammes et (500) grammes de kif traité, alors que d'autres détachements ont arrêté, à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam/6eRM et Djanet/4°RM, (82) individus et saisi trois (03) véhicules tout-terrain, (57) groupes électrogènes, (37) marteaux piqueurs et (13) téléphones portables, tandis que des tentatives de contrebande de (16894) litres de carburant ont été déjouées à Souk-Ahras, Tébessa et El Taref/5°RM.

Dans le même contexte, des éléments de la Gendarmerie Nationale ont intercepté à El Oued/4°RM et Relizane/2eRM, quatre (04) individus et saisi (19698) unités de différentes boissons à bord d'un camion ainsi que (497) comprimés psychotropes à bord d'un véhicule touristique.

Par ailleurs, des Gardes-côtes ont arrêté, à Jijel/5°RM, deux (02) plongeurs sans autorisation et saisi des équipements de plongée et de pêche sous-marine, tandis que quinze (15) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Tlemcen et Béchar.

Lutte antiterroriste.. Reddition d'un dangereux terroriste aux autorités militaires à Mila

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des Forces de l'Armée Nationale Populaire, le dangereux terroriste dénommé «Cherouana Abdelmoumen» alias «Abou El Baraa» s'est rendu, ce soir 19 décembre 2019, aux autorités militaires dans la localité de Kaf-Bou-Naadja, commune de Grarem, wilaya de Mila en 5ème Région Militaire. Ce terroriste qui a rallié les groupes terroristes en 2012, était en possession d'un (01) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et de deux (02) chargeurs garnis de munitions.

Il convient de signaler que ledit terroriste est le frère du dangereux terroriste «Cherouana Abdelhamid», abattu, le 19 novembre 2018, par un détachement de l'Armée Nationale Populaire dans la zone d'Ouled-Mohamed, wilaya de Mila/5e RM.

Ces résultats réitérent, encore une fois, l'efficacité de l'approche adoptée par le Haut Commandement de l'Armée Nationale Populaire pour venir à bout du fléau du terrorisme et faire régner la sécurité et la quiétude à travers tout le territoire national.

Monsieur le Général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah décoré de la médaille de l'Ordre du Mérite National de rang "SADR"

Monsieur Abdelmadjid TEBBOUNE, Président de la République Algérienne Démocratique et Populaire, a décerné, ce jour 19 décembre 2019, au Général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, Vice-Ministre de la Défense Nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire, la Médaille de l'Ordre du Mérite National de rang "SADR", témoin de la reconnaissance de la Nation Algérienne pour les efforts colossaux qu'il a fournis et l'importante mission qu'il a menée à bien durant cette phase sensible, et ce dans le respect de la Constitution, la garantie de la sécurité des citoyens et la sécurité du pays et des institutions de la République.

Cette distinction a été décernée lors de la cérémonie d'investiture et de prestation de serment par Monsieur Abdelmadjid TEBBOUNE, Président de la République, au Palais des Nations au Club Des Pins, en présence des hautes instances Nationales.

Lutte antiterroriste.. Arrestation d'un (01) élément de soutien aux groupes terroristes à Boumerdes

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée Nationale Populaire a arrêté, le 17 décembre 2019 à Boumerdes/1èreRM, un (01) élément de soutien aux groupes terroristes, tandis qu'un autre détachement a détruit une (01) mine antipersonnel à Tébessa/5eRM.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie Nationale ont intercepté, à Oran et Ain Témouchent/2eRM, deux (02) narcotrafiquants en leur possession huit (08) kilogrammes de kif traité et (1000) comprimés psychotropes.

Par ailleurs, un détachement de l'ANP a arrêté, à Bordj Badji Mokhtar/6eRM, huit (08) individus et saisi divers outils d'orpaillage, tandis que huit (08) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Tamanrasset/6eRM.

Lutte antiterroriste.. Découverte d'une cache d'armes et de munitions à Bordj Badji Mokhtar

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières, grâce à l'exploitation de renseignements, et lors d'une patrouille de fouille et de recherche menée près de la bande frontalière sud à Bordj Badji Mokhtar/6eRM, un détachement de l'Armée Nationale Populaire a découvert, ce jour 17 décembre 2019, une cache d'armes et de munitions contenant :

- (02) Mitrailleuses lourdes de calibre 14.5 mm;
- (01) Lance-roquettes de type RPG-2;
- (01) Fusil semi-automatique de type Simonov ;
- (01) Fusil à répétition;
- (01) Canon pour mitrailleuse de type FM;
- (03) Obus de calibre 100 mm ;
- (40) Obus de calibre 60 mm ;
- Ainsi que (3030) balles de différents calibres.

Cette opération vient s'ajouter à l'ensemble de résultats concrétisés sur le terrain et confirme la grande vigilance et la ferme détermination des Forces de l'ANP mobilisées le long des frontières, à déjouer toute tentative d'intrusion, d'introduction d'armes ou d'atteinte à la sécurité et la stabilité du pays.



Lutte antiterroriste.. Découverte et destruction d'une (01) casemate pour terroristes à Skikda

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un Détachement combiné de l'Armée Nationale Populaire a découvert et détruit, le 20 décembre 2019, lors d'une opération de fouille et de recherche menée à Oued Ounine dans la région de Boulekhraf, wilaya de Skikda/5°RM, une (01) casemate pour terroristes contenant des denrées alimentaires et d'autres objets.

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP ont intercepté, à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam/6°RM, (28) individus et saisi (04) véhicules tout-terrain, (40) groupes électrogènes, (18) marteaux piqueurs, (13) kilogrammes et (680) grammes du dynamite et des outils de détonation ainsi que (1,75) tonne de Farine, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, à Biskra et Hassi Messaoud/4°RM, (03) personnes et saisi (2436) bouteilles de boissons et (55) comprimés psychotropes.

Par ailleurs, des éléments de la Gendarmerie nationale et des Garde-frontières ont intercepté (10) immigrants clandestins de différentes nationalités à Ain Timmouchent, Ghardaïa et Souk-Ahras.

Lutte contre la contrebande et la criminalité organisée.. Saisie d'une grande quantité de kif traité à Naama

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée et dans la dynamique des opérations visant à endiguer la propagation du fléau des drogues dans notre pays, un détachement combiné de l'Armée Nationale Populaire a saisi, le 16 décembre 2019 lors d'une patrouille de fouille menée près de la zone de Oued El Araar, commune de Djennienne Bourezg, wilaya de Naama/2eRM, une grande quantité de kif traité s'élevant à cinq (05) quintaux et (14) kilogrammes, tandis que des éléments de la Gendarmerie Nationale et des Garde-frontières ont saisi, à Sidi-Bel-Abbès et Tlemcen/2eRM, (25) kilogrammes et (600) grammes de la même substance.

Par ailleurs, un détachement de l'ANP a saisi, à Bordj Badji Mokhtar/6eRM, (07) groupes électrogènes et un (01) marteau piqueur, alors que des éléments de la Gendarmerie Nationale ont intercepté, à El-Oued/4eRM, un (01) individu à bord d'un véhicule touristique chargé de (1020) unités de tabac destinées à la contrebande.

Lutte contre la contrebande et la criminalité organisée.. Vigilance permanente

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'Armée Nationale Populaire a intercepté, le 15 décembre 2019 à Djanet/4eRM, quatorze (14) individus et saisi quatre (04) véhicules tout-terrain, huit (08) groupes électrogènes et quatre (04) marteaux piqueurs, tandis que d'autres détachements ont arrêté, à Sétif/5eRM et Djelfa/1èreRM, trois (03) individus en leur possession deux (02) fusils de chasse.

Par ailleurs, des détachements combinés de l'ANP ont appréhendé, à Oran/2eRM et Tébessa/5eRM, trois (03) narcotrafiquants et saisi trois (03) kilogrammes de kif traité et (3000) comprimés psychotropes, alors que des éléments de la Gendarmerie Nationale ont arrêté, à Biskra/4eRM, deux (02) individus à bord d'un (01) véhicule utilitaire chargé de (1065) paquets de tabac.

A Oran/2eRM, des Garde-frontières ont déjoué une tentative d'émigration clandestine de douze (12) individus, tandis que douze (12) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Tlemcen et Ouargla.

Lutte contre la contrebande et la criminalité organisée.. De nouvelles opérations réussies

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'Armée Nationale Populaire ont arrêté le 13 décembre 2019, lors d'opérations distinctes à Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar/6eRM, trois (03) personnes et saisi quatre (04) marteaux piqueurs, quatre (04) groupes électrogènes et trois (03) détecteurs de métaux, tandis qu'un autre détachement de l'Armée Nationale Populaire a arrêté, en coordination avec les services des Douanes Algériennes, deux (02) narcotrafiquants en possession d'un (01) kilogramme de kif traité et une somme d'argent.

Dans le même contexte, des éléments de la Gendarmerie Nationale et des Garde-frontières ont intercepté, à Tébessa/5eRM, quatre (04) narcotrafiquants et saisi (11120) comprimés psychotropes, alors que des éléments de la Gendarmerie Nationale ont arrêté, à Relizane/2eRM, une (01) personne en possession d'une (01) arme à feu de confection artisanale et une quantité de munitions.

Par ailleurs, des Garde-frontières ont appréhendé (16) immigrants clandestins de différentes nationalités à Tlemcen/2eRM et Tébessa/5eRM.

Journée arabe de la Police : Les avancées enregistrées en Algérie, mises en avant

La Journée arabe de la police, célébrée le 18 décembre de chaque année en Algérie, à l'instar des autres pays arabes, est une occasion d'évoquer les différentes avancées enregistrées par la police algérienne, au cours des dernières années, notamment en matière de formation, de modernisation et de coopération régionale et internationale dans le domaine de la sécurité.

Cette célébration, a indiqué la DGSN dans un communiqué, a été l'occasion de montrer la contribution de la police algérienne lors des rencontres et conférences portant sur la lutte contre le crime organisé et les drogues, la sécurité routière, la lutte contre le crime cybernétique, la formation, les recherches scientifiques spécialisées, l'information sécuritaire et autres questions liées à la protection des citoyens arabes et de leurs biens. La lumière a été également mise sur «l'apport de la police algérienne dans l'élaboration et la mise en application des différents accords, conventions et stratégies sécuritaires d'intérêt commun visant à prévenir la femme et l'enfant et à promouvoir les droits de l'Homme», ajoute la même source..

La Sûreté nationale applique, a-t-on précisé dans le communiqué,

des concepts voire «des approches sécuritaires modernes adoptées au niveau arabe, et marque sa participation aux différentes rencontres ayant trait à la promotion de l'action policière arabe, ainsi qu'aux activités de sensibilisation et compétitions sportives et culturelles, et réussit souvent même à prendre place sur le podium».

Célébrée sous le slogan «ensemble... contre la cybercriminalité», cette journée a été marquée par l'organisation de plusieurs activités au niveau central et local, notamment l'animation de conférences par des cadres de la Sûreté nationale dans les écoles de police qui traitent notamment du rôle de la police algérienne dans le renforcement de la coopération policière arabe, outre la projection d'un film de sensibilisation sur les droits de l'Homme dans l'action policière ayant remporté le premier prix 2019.

Dans une lettre adressée aux Etats membres, le Secrétaire général du Conseil des ministres de l'Intérieur arabes, Mohamed Ben Ali Koman a rappelé que cette occasion commémorait l'anniversaire de la tenue du premier congrès des dirigeants de la police et de la sécurité arabes à Al-Aïn (Emirats Arabes Unis), en 1972, qui a tracé la politique de coopération policière interarabe. Et



de souligner que, «la région arabe traverse une conjoncture délicate marquée par la propagation de la criminalité dans toutes ses formes y compris la drogue et la cybercriminalité qui menacent la sécurité, la quiétude et la stabilité des sociétés arabes», ajoutant que cette conjoncture a vu «le renforcement des liens de coopération entre les différents réseaux de crimes organisés».

«Le monde arabe assume les conséquences de la mauvaise utilisation des réseaux sociaux qui sont devenus un espace pour véhiculer un discours extrémiste et haineux, influencer l'opinion publique et attirer les jeunes dans le piège des organisations criminelles», a-t-il fait savoir.

Il est à souligner que la DGSN déploie d'importants efforts en matière de prévention et de

sensibilisation contre ces crimes modernes. Ainsi, des campagnes de sensibilisation sont régulièrement menées en direction des élèves et des jeunes dans les différents établissements d'enseignement sur les dangers de la cybercriminalité et la nécessité d'un usage sain d'internet, outre l'encouragement du contrôle parental visant la protection des enfants.

S.hria

Unesco : Le nouvel ambassadeur d'Algérie présente ses lettres de cabinet

M. Salah Lebdioui a présenté, jeudi, à Mme Audrey Azoulay, directrice générale de l'UNESCO, les Lettres de Cabinet l'accréditant en qualité d'ambassadeur délégué permanent de l'Algérie auprès de cette Organisation, a annoncé vendredi l'ambassade d'Algérie en France.

L'ambassadeur Lebdioui a saisi cette opportunité pour «rappeler l'attachement de l'Algérie au multilatéralisme et exprimer la volonté de notre pays de raffermir ses relations de coopération avec l'UNESCO dans ses domaines de compétence, notamment l'éducation, la culture et les sciences», a indiqué la même source. Pour sa part, la directrice générale de l'Unesco a réitéré la disponibilité de l'Organisation à étudier avec la partie algérienne les moyens destinés à apporter son concours à «la préservation et à la sauvegarde des sites du patrimoine mondial, comme la Casbah d'Alger», a ajouté la communiqué. L'entretien a également été l'occasion d'évoquer les perspectives de coopération dans le domaine du patrimoine immatériel à travers le Centre régional d'Alger pour «la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Afrique ainsi que l'inscription prochaine du dossier multinational du Couscous sur la Liste représentative du patrimoine immatériel de l'humanité, dont la coordination a été assurée par l'Algérie», a conclu l'ambassade

K.A

M. Tebboune reçoit les félicitations de ses homologues cubain et italien

Le président de la République élu, Abdelmadjid Tebboune a reçu un message de félicitations de son homologue cubain, Miguel Diaz-Canel Bermudez, dans lequel il lui a exprimé sa «volonté de renforcer les liens historiques entre les deux peuples et gouvernements». Dans son message de félicitations, le président cubain a présenté ses «cordiales félicitations» à M. Tebboune, tout en lui exprimant sa volonté «de continuer à renforcer les liens historiques d'amitié et de coopération entre nos peuples et gouvernements».

Le président a aussi reçu «les plus sincères félicitations» de son homologue italien, Sergio Mattarella, qui lui a exprimé sa volonté de renforcer les relations bilatérales.

«A l'occasion de votre élection à la Présidence de la République, je souhaite vous faire parvenir, en mon nom personnel et au nom de tout le peuple italien, les plus sincères félicitations et les meilleurs vœux de plein succès dans l'exercice de la haute fonction qui vous a été confiée par le peuple algérien. Nos pays sont liés par de profonds liens historiques» et une

volonté de renforcer «une intense collaboration dans les nombreux domaines à intérêt commun», a écrit le président italien.

«J'ai la conviction que durant votre mandat, les excellentes relations bilatérales entre nos pays pourront se renforcer davantage et contribuer à la stabilité de toute la région et au dialogue ouvert et inclusif dans l'espace commun euro-méditerranéen», a ajouté M. Mattarella. Et de conclure : «Je vous renouvelle mes plus sincères félicitations et saisis l'occasion pour vous présenter mes meilleurs vœux de bien-être et de

concorde au peuple ami algérien»



Le président nomme Sabri Boukadoum : Premier ministre par intérim et met fin aux fonctions du ministre de l'Intérieur

Le président a nommé jeudi dernier le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, Premier ministre par intérim, et chargé les membres de l'actuel gouvernement de poursuivre leurs missions de gestion des affaires courantes, indique un communiqué de la Présidence de la République. «Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu au siège de la Présidence de la République, M. Sabri Boukadoum, ministre des Affaires étrangères, qu'il a nommé Premier ministre par intérim. Le président de la République a également chargé les membres de l'actuel gouvernement de poursuivre leurs missions de gestion des affaires courantes», précise le communiqué de la Présidence de la République.

M. Boukadoum a pris ses fonctions de Premier ministre par intérim jeudi, au Palais du Gouvernement à Alger, lors de la cérémonie de passation de pouvoirs, avec M. Noureddine Bedoui.

M. Boukadoum est né le 1er septembre 1958 à Constantine, Sabri Boukadoum est diplômé de l'Ecole nationale d'administration (ENA), section diplomatie. Durant sa longue carrière au service de l'Etat,

M. Boukadoum a occupé de hautes fonctions, dont la dernière est celle de ministre des Affaires étrangères (avril 2019).

Auparavant, il a occupé le poste de représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies (décembre 2013/mars 2019). Il a été élu le 13 juin 2016, président de la première Commission (Désarmement et sécurité internationale) durant la soixante et onzième session de l'Assemblée générale des Nations unies.

Il a dirigé également différentes directions générales au ministère des Affaires étrangères dont la direction Amériques de 2009 à 2013, la direction du protocole de 2001 à 2005 et celle des Affaires politiques entre 1993 et 1996. Plusieurs fois ambassadeur, Sabri Boukadoum a été, en effet,

nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de l'Algérie auprès de la République du Portugal (2005/ 2009) et auprès de la République de Côte d'Ivoire (1996/2001). Il a aussi occupé les fonctions de sous-directeur des Affaires politiques, de l'ONU et du désarmement au ministère des Affaires étrangères (1992 /1993), Conseiller à la mission permanente de l'Algérie auprès de l'ONU à New York (1988/1992) et Premier secrétaire à l'ambassade d'Algérie en Hongrie (1987/1988).

et met fin aux fonctions du ministre de l'Intérieur

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a mis fin jeudi aux fonctions de Salah Eddine Dahmoune en sa qualité de ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, a indiqué un communiqué de la présidence de la République.

«Le président de la République, M. Tebboune a décidé, jeudi 19

décembre 2019, de mettre fin aux fonctions de Salah Eddine Dahmoune en sa qualité de ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. Le président de la République a décidé également de charger Kamel Beldjoud, ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville d'assurer les missions de ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire par intérim», lit-on dans le communiqué.

M. Bedoui présente sa démission

Le Premier ministre, Noureddine Bedoui, a présenté jeudi dernier sa démission au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. «Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu ce jeudi 19 décembre au siège de la Présidence de la République, le Premier ministre, M. Noureddine Bedoui, qui lui a présenté sa démission, qui a été acceptée», précise le communiqué

Boumerdes Assainissement du foncier industriel

Annulation de 34 projets et des mises en demeures pour 358 investisseurs.

Dans le cadre de l'assainissement du foncier industriel dans la wilaya de Boumerdes notamment au niveau de la zone d'activité d'Arbatache, on vient d'apprendre que la direction de l'industrie et des mines de la wilaya de Boumerdes à annulé dernièrement 34 contrat de projets industriels dont les propriétaires ont été jugés défaillants alors que 358 autres investisseurs ayant bénéficié d'assiette de terrain dans cette zone pour l'exploiter dans le domaine industriel et dont les projets n'ont pas encore démarré ont leur a envoyé des mises en demeures. Par ailleurs l'on a appris que la direction de l'industrie et des mines a approuvé 783 projets dans différentes spécialités d'activité entre autre des projets spécialisés dans l'industrie alimentaire, dans l'industrie chimique et du médicament ainsi que l'industrie de l'électro ménagers et du plastique. En revanche le projet de la zone d'activité industrielle d'Arbatache récemment créé connaît un avancement remarquable puisque la partie A vient d'être réceptionnée en attendant l'achèvement des deux parties B et C. Pour rappel la zone d'activité d'Arbatache s'étale sur une superficie de 136 hectares et qui sera l'une des zones d'activités les plus importantes à l'échelle nationale.

Nasser Zerrouki.

Dix ambulances attribuées aux communes rurales

Dix ambulances médicalisées et ultramodernes ont été octroyées aux structures de santé implantées dans les communes éloignées du chef-lieu de wilaya, tels Chetaibi, Ain Berda, El Eulma, Cheurfa, Oued Aneb, Berrahal et Treat, a-t-on constaté sur place. La cérémonie d'affectation de ces ambulances venant renforcer le dispositif logistique des structures de santé de base et de proximité s'était déroulée en présence du wali Toufik Mezhoud et les directeurs de l'exécutif ainsi que les P/APC concernées au niveau de l'établissement public de santé de proximité (EPSP) Larbi-Khrouf. Trois autres ambulances similaires ont été attribuées par la même occasion à la direction de wilaya de l'action sociale et solidarité (DAS). Intervenant dans ce contexte, le directeur de wilaya de la santé, de la population et de la réforme hospitalière, le docteur Mohamed Nacer Dameche, a souligné que la dotation des communes éloignées d'ambulances entre dans le cadre du développement du secteur en ce qui concerne surtout les urgences médicales. Ces ambulances représentent, a-t-il soutenu, une valeur ajoutée à la qualité de prise en charge du service public médical. Il a fait état, par ailleurs, d'un nouveau schéma organisationnel des urgences médicales dans la perspective de renforcer et de soutenir le SAMU.

Campagne labours-semailles Des pluies bienfaisantes

La campagne labours-semailles se poursuit dans de bonnes conditions favorisées, il est vrai, par une bonne pluviométrie venue soulager, en quelque sorte, les agriculteurs qui appréhendaient l'arrivée tardive des pluies automnales. Jusqu'à aujourd'hui, les opérations de labours et semences ont permis de réaliser 64% de l'objectif prévisionnel de l'ordre de 16.828 hectares, a fait savoir le directeur des services agricoles (DSA), M. Seghir Boukhatem. Une superficie de 14.070 hectares de l'objectif fixé est consacrée au blé dur, le reste est réparti entre le blé tendre, l'orge et l'avoine. Pour ce qui est de la semence, une quantité de 30.647 quintaux de grains de semences sont disponibles au niveau de la CCLS d'El Hadjar, dont 3.985 quintaux ont été livrés aux producteurs, a précisé le même responsable. Les fertilisants, qui permettent d'améliorer les rendements à l'hectare, sont également disponibles. Sur les 27.667 quintaux existants, 9.747 quintaux ont été livrés aux utilisateurs. Plus de 55 millions de dinars ont été accordés aux 141 céréaliculteurs au titre du crédit Rfig sans intérêt, sur les 271 agriculteurs qui ont formulé une demande au niveau du guichet unique. Par ailleurs, la campagne agricole 2019-2020 prévoit la réalisation d'environ 1.656 hectares de légumes secs dont la culture a enregistré une reprise progressive après une éclipse des champs qui a duré de longues années. Ces légumes secs concernent principalement le pois-chiche, la fève et les lentilles notamment.

Assurances/ENTREPRISES De nouvelles approches pour mieux maîtriser LES DANGERS

Les participants à une rencontre régionale sur les assurances ont mis en avant de nouvelles approches et solutions pour mieux maîtriser les dangers auxquels est confrontée l'entreprise.

Cette dernière doit faire face à de nombreux dangers qui menacent la pérennité de ses activités, a affirmé le directeur général de la Compagnie algérienne des assurances (CAAT), Youcef Benmaïssa, soulignant que cette situation impose de rechercher des solutions d'assurances pour accompagner les entreprises et leur permettre de se prémunir des risques qu'elles encourent au quotidien. Il a également mis en avant les risques liés au monde du numérique, mais aussi ceux inhérents au changement climatique et à l'instabilité politique qui représentent désormais une réelle menace pour l'avenir de toute entreprise.

Les compagnies d'assurances, dont la CAAT, s'emploient à s'adapter aux nouveaux risques en étendant leurs couvertures contre les effets des catastrophes naturelles et les dangers du monde du numérique, a-t-il ajouté. Selon les données fournies lors de cette rencontre, le capital du marché algérien des assurances a atteint en 2018 plus de 137 milliards de dinars. L'assurance automobile représente à elle seule près de 50% de ce marché.

La valeur des indemnisations octroyées par la CAAT avait atteint pour cette année-là pas moins de 69 milliards de dinars, dont 48% liés à l'indemnisation des sinistres automobiles.

A.E



Guelma: production de 2.500 quintaux de miel durant la saison 2018-2019



Une quantité de 2.500 quintaux de miel a été réalisée dans la wilaya de Guelma au titre de la saison agricole 2018-2019, avec une hausse de 400 qx comparée à la production de la dernière saison, a indiqué jeudi le directeur des services agricoles, Mohamed Abderrahmene.

"Cette augmentation enregistrée donne un nouvel élan à la filière apicole et consolide les pas des apiculteurs à Guelma", a précisé à l'APS le même responsable rappelant que 2.100 qx de miel ont été produits au cours de la dernière saison.

Le DSA a fait savoir que 2.300 qx de miel ont été collectés auprès de 45.000 nouvelles ruches d'abeilles, tandis que près de 10.000 étaient la production des anciennes ruches attribuant cette augmentation en production du miel à plusieurs facteurs, dont la maîtrise des techniques apicoles devant assurer une production abondante.

Les communes de Bouchehouf, M'djaz Sfa, Oued Cheham, Hamam N'bail, Dehaoura, Ain Ben Baidha, Oued Fraga et Nechmia, à l'Est de Guelma constitue le fief de la production apicole, conclue-t-on.

Suite à la blessure d'un conducteur de train par le jet de pierre Le transport ferroviaire reliant Alger à Thenia s'est arrêté



Le phénomène de jet de pierre contre les trains connaît des proportions alarmantes. Pas plus tard qu'hier, le transport ferroviaire reliant Alger à Thenia a été paralysé dans la commune de Reghaia en raison de ce phénomène à savoir le jet des pierres contre les trains. En effet, selon une source locale, le train reliant Alger à Thenia s'est arrêté hier vers midi en raison de la blessure d'un conducteur du train par une pierre perdue.

Les voyageurs sont restés paralysés durant presque toute la journée au niveau des gares de Rouiba-Reghaia et Boumerdes attendant l'arrivée du train et la reprise du trafic ferroviaire. Pour rappel les cheminots avaient tiré la sonnette d'alarmes contre ce phénomène et ont observé à maintes reprises des grèves pour que les services concernés trouvent des solutions mais en vain.

Nasser Zerrouki

Boumerdes Un jeune étudiant s'est suicidé par pendaison à Taourga



La commune de Taourga a été hier le théâtre d'un drame qui a secoué toute la région et a laissé la population en émoi. En effet un étudiant âgé de 24 ans a mis fin à sa vie par pendaison dans son domicile familiale sis au village Nouader relevant de la commune de Taourga à 40 Km du

Sud Est de Boumerdes. Le corps de la victime découvert sans vie par ses proches a été transporté à la morgue de l'hôpital de Dellys pour une éventuelle autopsie. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour déterminer les causes exactes de ce drame.

Nasser Zerrouki.

ESSBO Ouverture d'une nouvelle spécialité en génie enzymatique

L'Ecole supérieure en sciences biologiques d'Oran (ESSBO), lancera à partir de la prochaine rentrée universitaire une nouvelle spécialité en génie enzymatique, a-t-on appris de la directrice adjointe chargée des systèmes d'information et de communication et des relations extérieures de cet établissement. Il s'agit d'une nouvelle spécialité, récemment agréée par le ministère de l'enseignement supérieure, a précisé Fouzia Rahli, ajoutant que d'autres spécialités, en l'occurrence le bio-engineering, l'immunotechnologie et la biomécanique orthopédique, sont en cours de préparation et seront lancées progressivement au cours des années à venir. Le génie enzymatique est une spécialité qui consiste à utiliser les enzymes à une fin précise, à l'instar de la production de l'insuline, en passant par l'identification de ses spécificités, ses caractéristiques, sa production et les conditions de son utilisation. L'ESSBO offrira ainsi à partir de la rentrée

universitaire 2020/2021, cette nouvelle spécialité, ayant des débouchés intéressants en matière de création d'entreprises spécialisées dans le domaine de la production de molécules pour l'industrie pharmaceutique et chimique. "L'école supérieure en sciences biologiques d'Oran a pour ambition de constituer un pôle de référence dans la formation supérieure, la recherche scientifique et le développement technologique dans le domaine des sciences biologiques de pointe, destinées au secteur économique", a déclaré Mme Rahli. L'école, récemment créée, est issue de la transformation de l'Ecole préparatoire en sciences de la nature et de la vie, conformément à un décret datant d'octobre 2017, a-t-elle dit. Son objectif de formation vise, dans un premier temps, à apporter aux étudiants du 2 cycle, une formation d'excellence en biologie moléculaire, mais aussi dans les autres domaines, tels que la bio-engineering, le génie enzymatique, l'immunotechnologie et la biomé-



canique orthopédique. Globalement, cette formation a pour but de permettre la maîtrise des bases théoriques et pratiques de ces spé-

cialités fines de la biologie qui sont dispensées lors des enseignements théoriques et des ateliers pratiques, mais également à l'occasion des

stages en laboratoire et/ou en entreprise.

S.I

22e session du Conseil des ministres arabes du tourisme Début des travaux en Arabie Saoudite



Les travaux de la 22e session du Conseil des ministres arabes du tourisme et de la 26e session de son bureau exécutif sont entamés aujourd'hui à Al-Ahsa en Arabie Saoudite afin de débattre de plusieurs thématiques liées aux défis de sécurité touristique et d'investissement. L'ordre du jour de cette réunion de trois (03) jours portera sur plusieurs thèmes dont l'examen des rapports et des décisions de la 2e réunion commune des ministres du tourisme et de la culture des pays arabes tenue en Tunisie octobre passé, le débat de la mouture de la stratégie arabe du tourisme et l'examen d'un plan d'action permettant d'activer le volet informations et statistiques du tourisme en faveur de la stratégie arabe en la matière. Outre l'examen de la possibilité de soutenir la Palestine en matière du tourisme et la consultation des résultats et des recommandations issus du Forum du tourisme organisé en Egypte par l'Organisation arabe du tourisme sous l'égide de la Ligue arabe, les participants à cette réunion auront également à examiner une feuille de route proposée par les ministres arabes de l'Intérieur concernant la sécurité touristique. Ils se pencheront également sur l'examen des recommandations découlées du 2e colloque arabe sur la sécurité touristique tenu récemment à Al-Ahsa qui a été choisie, par la même occasion, capitale du tourisme arabe. Selon les organisateurs, cette 22e session vise à "valoriser et à développer les investissements touristiques arabes à travers la levée des difficultés auxquelles fait face la région arabe en la matière". Pour rappel, les pays arabes avaient réalisé, en 2018, des "résultats positifs" en matière de tourisme avec 92 millions de touristes ayant visité la région, un chiffre appelé à atteindre les 225 millions de touristes d'ici 2030. Il sera procédé, à l'issue de la 22e session du Conseil des ministres arabes du tourisme, à l'élection des membres du Bureau exécutif du conseil outre l'arrêt de la date et du lieu de la 23e session de ce Conseil et de la 27e session de son bureau exécutif.

b.m

Nouredine Ayadi nommé directeur de Cabinet de la Présidence de la République

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a nommé hier M. Nouredine Ayadi au poste de directeur de Cabinet de la Présidence de la République,

indique un communiqué de la Présidence de la République. "Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a décidé, samedi 21 décembre 2019, de nommer M. Noured-

dine Ayadi au poste de directeur de Cabinet de la Présidence de la République", précise la même source.

s.i

M.Mohamed El Amine Messaid nommé secrétaire général de la Présidence de la République

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a nommé hier M. Mohamed El Amine Messaid au poste de Secrétaire général de la Présidence de la

République, indique un communiqué de la Présidence de la République. "Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a décidé, samedi 21 décembre 2019, de nommer

M. Mohamed El Amine Messaid au poste de secrétaire général de la Présidence de la République", précise la même source.

c.n

DGSN Un plan sécuritaire à l'occasion des vacances scolaires d'hiver

La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) a tracé un plan sécuritaire prévoyant une série de mesures préventives, à l'occasion des vacances scolaires d'hiver, afin de réunir les conditions nécessaires au bon déroulement de ces vacances, a indiqué la DGSN dans un communiqué. "En raison du trafic routier dense et des nombreux déplacements des citoyens pendant les vacances, la DGSN a renforcé ses effectifs au niveau des espaces publics, des gares routières et ferroviaires et des stations de métro et de tramway, outre la mise en place d'un dispositif sécuritaire mobilisé jusqu'à



une heure tardive de la journée au niveau des structures publiques, des parcs d'attraction et espaces de loisirs", a précisé le communiqué. La DGSN appelle les usagers de la voie publique à la prudence et à la vigilance lors de la conduite et au respect

du code de la route notamment dans ces conditions climatiques variables. Les numéros vert 15 48 et de secours (17) sont joignables 24h/24 pour tout signalement ou renseignement, rappelle la DGSN.

b.m

ESC de Koléa lance une formation spécialisée en management des clubs de football

La Fédération algérienne de football, dans le cadre de son accompagnement des clubs professionnels pour surmonter les nombreuses difficultés qu'ils traversent, notamment, dans la gestion quotidienne, lance une formation de haut niveau, intitulée "Management des clubs de football" à l'Ecole supérieure de commerce (ESC) de Koléa. Il s'agit d'une post-graduation spécialisée (PGS), considérée comme un diplôme d'Etat, et habilitée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique (MERS). Cette formation est destinée

aux cadres gestionnaires des clubs de football, avec pour objectif de les aider à améliorer leurs compétences et promouvoir ainsi une gestion professionnelle des clubs de football algériens. A cet effet, un programme bien ficelé est conçu, et dispensé par des spécialistes chercheurs dans le domaine, qui ont le double avantage de côtoyer aussi bien le monde scientifique et académique que le monde spécifique du football et du sport de manière générale. Ainsi, la formation est conduite par des enseignants de haut niveau en matière de management et de marketing sportifs qui sou-

haitent mettre leurs connaissances au profit de la jeunesse algérienne. "Il est aussi possible de recourir à des compétences étrangères pour booster davantage la formation vu le caractère universel du sport" a encore précisé la FAF dans un bref communiqué. Les clubs intéressés sont invités à se rapprocher de la FAF, qui établira une convention qui permettra de lancer le processus d'habilitation universitaire auprès du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

b.m

Le Monde

De l'administration

Quotidien National d'Information

**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST RESERVÉ
POUR VOS PUBLICITÉS**

Pour plus de détails contactez nous au :



023 95 70 70

Ou par Email au :



monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde
Quotidien National d'Information

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

RÉDACTEUR EN CHEF

A.SALIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DISTRIBUTION

OUEST- CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

Expo-finances» 2019 : à l'heure des réformes



«Expo-Finances», le Salon national des banques, assurances et produits financiers, dans sa 9^e édition, se déroule, comme chaque année, en parallèle avec la Foire de la production algérienne (19 au 28 décembre 2019). Avec une centaine de participants, notamment les banques, compagnies d'assurances, Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB), organismes de crédit et d'épargne, caisses et fonds de garantie, bureaux d'études et de conseils en finance, cabinet d'audit et d'expertise comptable, universités, instituts, écoles privées dans le secteur des finances et sociétés émettrices, cet événement, ouvert sur la sphère financière nationale, s'adresse à l'ensemble des acteurs de la finance et de l'assurance,

ainsi qu'à toutes les sociétés de services qui leur sont liées. Organisé par la Safex et l'agence Mira Cards Edition, ce Salon constituera un forum pour les professionnels des secteurs concernés, mais aussi une opportunité pour présenter les produits nouveaux et mettre en avant les axes de la réforme que devra entreprendre le secteur bancaire public dans le cadre de la démarche visant l'amélioration de la gouvernance des banques publiques. Expo-Finances, qui s'est imposé au fil des ans comme étant un événement majeur, vise cette année une série d'objectifs, à savoir : «créer un climat de confiance avec les clients afin d'accélérer la bancarisation, l'utilisation de la monnaie fiduciaire et aussi vulgariser et généraliser le e-paiement.

Le Salon vise également la mise en place d'une plate-forme d'échanges Inter et Intra-sectoriels, mais aussi des rencontres où l'ensemble des intervenants du secteur (banques, compagnies d'assurances, caisses de leasing, courtiers, experts conseillers, développeurs de logiciels, fabricants et distributeurs de matériels et accessoires bancaires, formateurs du secteur) puissent, à travers des ateliers, procéder à des démonstrations, des explications, voire de la vulgarisation de leurs produits dans le cadre des thématiques du Salon». Il s'agira, d'autre part, «d'exposer les nouvelles mesures préconisées pour la sortie de la crise et la relance de l'économie pour la reprise de confiance du contribuable». Dans le but d'amé-

liorer l'impact du Salon, un appel sera lancé à l'occasion de cette édition, «afin de connaître les attentes de la société (professionnels, travailleurs, étudiants, universitaires, fonctions libérales, retraités, chômeurs, intervenants dans l'informel), pour les inviter à s'exprimer sur leurs attentes envers les entreprises du secteur (banques, assureurs, douanes, impôts, etc.), à travers des tables rondes où seront présents les représentants des entreprises avec les médias». Durant dix jours, le Salon offrira au grand public, l'occasion de rencontrer directement les acteurs nationaux et internationaux du secteur représentés. Aussi, des conférences sur des thématiques spécialisées d'actualité sont prévues dans l'agenda des organisateurs, entre autres «La fi-

nance islamique comme solution possible à la bancarisation», «La digitalisation des banques et la bancarisation», «Le paiement électronique et les autres moyens de paiement», «La sécurisation des moyens de paiement», «Le rôle de la prévention dans un climat de crise économique», «Le Leasing : relais essentiel pour palier le financement bancaire», «Les assurances : Rôle financier», «Les assurances des personnes : un créneau à développer», «La numérisation de l'économie pour relancer la production nationale», «Le blanchiment d'argent et le rôle des banques», et enfin «L'impact des subventions tous azimuts sur les moyens financiers de l'État».

D. Akila

Régime fiscal des hydrocarbures : Désormais séparé des lois de finances

L'amendement de la loi organique 18-15 relative aux lois de finances, séparant le régime fiscal des activités amont liées au secteur des hydrocarbures des lois de finances, a été publié au dernier Journal officiel (No 78). Cet amendement a été introduit à travers l'article 18 de la loi organique 19-09 modifiant et complétant la loi organique 18-15 relative aux lois de finances, lequel stipule que «seules les lois de finances prévoient des dispositions relatives à l'assiette, aux taux et aux modalités de recouvrement des impositions de toute nature, ainsi qu'en matière d'exonération fiscale», tout en précisant que le régime fiscal de ces activités peut être régi par «une loi particulière». L'amendement, qui permettra ainsi au nouveau projet de loi sur les hydrocarbures de prévoir des dispositions fiscales, exclut cependant de cette séparation les exonérations fiscales, qui restent exclusivement régies par les lois de finances. Les ministres de l'Énergie, Mohamed Arkab, et des

Finances, Mohamed Loukal, avaient indiqué, devant les députés, que cette séparation du régime fiscal du secteur des hydrocarbures en amont des lois de finances allait inciter les investisseurs étrangers à venir en Algérie, et n'aura aucune incidence sur le niveau de la fiscalité pétrolière. «L'introduction de dispositions fiscales dans le projet de loi sur les hydrocarbures donnera un signal fort aux investisseurs étrangers sur la stabilité des textes législatifs du pays et permettra d'améliorer le climat des affaires en Algérie», soulignait M. Arkab. L'amendement vient ainsi annuler les nombreuses interventions dans la fiscalité relative aux hydrocarbures, notamment dans les activités amont. La séparation du régime fiscal des hydrocarbures des lois de Finances «n'est pas une invention algérienne, puisque de nombreux pays ont eu recours à des amendements similaires dans le cadre des réformes législatives adoptées après la crise pétrolière mondiale en 2014», avait fait remarquer le ministre. Concernant le contrôle



budgétaire du Parlement sur la fiscalité relative aux hydrocarbures, le ministre avait souligné que le ministère des Finances allait poursuivre, normalement, sa mission de contrôle et de prospection en ce qui concerne le recouvrement fiscal. De son côté, M. Loukal avait affirmé que l'amendement introduit visait uniquement à rendre le régime fiscal du secteur des hydrocarbures «plus attractif et moins bureaucratique», et à imprimer une certaine flexibilité aux

mouvements des investissements directs étrangers (IDE). Plus de 80% des pays producteurs et exportateurs du pétrole avaient revu leurs régimes fiscaux, après la chute des prix du pétrole dès 2014, rappelait M. Loukal. Amendée en 2018 à travers l'introduction de réformes de fond, la loi organique 84-17 relatives aux lois de finances autorisait, en son article 13, la possibilité de légiférer dans la fiscalité à travers d'autres textes que les lois de Finances,

notamment en ce qui concerne la loi sur les hydrocarbures. Cette possibilité a été annulée par l'article 18 de la loi 18-15. L'amendement, entré en vigueur jeudi, constitue ainsi un retour à ce qui était en vigueur au titre de la loi 84-17 concernant la possibilité d'instituer des législations fiscales distinctes des lois de finances, notamment dans le secteur des hydrocarbures.

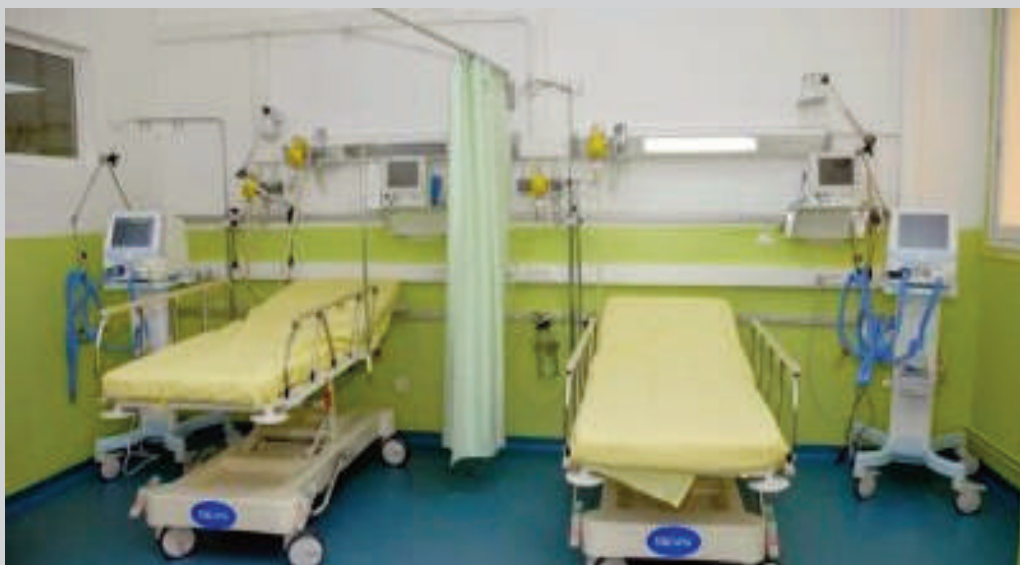
A.M

Patrimoine culturel KERZAZ : un pôle du savoir



Commune de la wilaya déléguée de Béni-Abbès (depuis le tout récent découpage administratif), Kerzaz est constituée de trois principales localités : Megsem, zaouïa Kebira et Kerzaz Ksar. Mais ce qui la singularise davantage, c'est qu'elle est traversée par ce que l'on appelle « la route des oasis » (RN 6) qui relie Sig, ville de l'ouest algérien (40 km d'Oran) à Timiaouine, à l'extrême sud algérien et à la frontière du Mali, en passant bien sûr par Béchar et Adrar. C'est Sidi Ahmed Ben Moussa, fondateur de la zaouïa de Kerzaz qui en a fait, avant sa mort en 1573, un véritable pôle du savoir. La ville de Kerzaz a une histoire et des vestiges millénaires, car elle a gardé au fil des siècles, son cachet traditionnel de cité du désert, tout en étant une ville d'accueil, puisque déjà, elle servait de refuge aux nombreuses familles qui fuyaient les guerres tribales, très courantes à l'époque dans la région. Ses vestiges, Kerzaz les puise dans la construction et l'architecture traditionnelles de ses ruelles, ses impasses et ses maisons en dépit des aménagements modernes qui s'y sont infiltrés. La ville de Kerzaz est aussi et surtout connue par sa zaouïa, véritable pôle du savoir et lieu incontournable pour bien des tribus, de toutes les régions du pays d'Algérie, qui contribuent d'ailleurs à sa pérennité. Un espace qui est fait pour répondre aux demandes du savoir pour ceux qui viennent de toutes parts, tout en pourvoyant la région en imams et enseignants du Livre Saint. Kerzaz, c'est aussi un lieu de pèlerinage, à l'occasion du Mouloud Ennabaoui, pour des milliers de fidèles de la confrérie El Kerzazia, qui y viennent, annuellement, célébrer cette fête religieuse à la zaouïa El Kébira, où se trouve le mausolée de Sidi Ahmed Ben Moussa. Mais cette ville renferme aussi plusieurs sites historiques, tels les ruines des ksour de Tazougar, de Sidi Moussa Ben Khalifa, père du fondateur de cette cité, et bien d'autres ksour, dont la découverte en refléterait toute la beauté et le prestige. Pôle touristique malheureusement peu fréquenté, Kerzaz est un trésor patrimonial qui reste à faire valoir. Une autre singularité de cette ville : une variété de dattes portant le nom du cheikh de la zaouïa, qu'on ne trouve nulle part ailleurs et qui a même surpris des émirs du golfe, en visite dans la région. Kerzaz, bien à l'abri de sa muraille et de son enceinte, fière de son histoire, renferme bien des lieux où la paix semble régner pour l'éternité.

Santé Jumelage des chu d'Oran et de Béchar



Ils étaient dix-huit médecins spécialistes, accompagnés d'internistes et de résidents, à avoir répondu à l'appel de l'hôpital Tourabi-Boudjemâa de Béchar, dans le cadre d'un jumelage de ces deux structures sanitaires, en vue de procéder à des opérations chirurgicales au profit de patients en attente d'interventions et dans l'impossibilité d'un déplacement vers les hôpitaux du nord, faute de moyens financiers ou encore dans l'impossibilité d'un déplacement physique. Ces actions médicales ponctuelles et très attendues et appréciées par la population de la région et qui s'inscrivent également dans le cadre d'une promotion des prestations sanitaires, concernent la chirurgie générale, les maladies rénales, celles des glandes et la chirurgie vasculaire, des spécialités dont le traitement reste souvent peu traitable au niveau de l'hôpital Tourabi Boudjemâa, alors que des consultations pour différentes pathologies ont été menées au niveau d'une polyclinique de la ville. Il est également bon de rappeler que de telles entreprises ont souvent permis de sauver bien de vies. En attendant le lancement des travaux de réalisation d'un CHU à Béchar comme annoncé par les pouvoirs publics, il n'en demeure pas moins que la programmation de telles actions ne peut qu'être indispensable et souvent salutaire pour des patients en attente d'interventions chirurgicales.

Ecole des Cadets de la Nation Savoir, Fidélité et Discipline



Déjà six années depuis son ouverture, et l'École des Cadets de la Nation de Béchar continue de susciter l'intérêt des collégiens et de leurs familles, pour le défi qu'elle est parvenue à relever en matière de résultats obtenus aux examens officiels et conformément aux objectifs que s'était fixé le Haut Commandement de l'Armée, qui en avait décidé la (re)création en tant que prolongement de ces institutions, baptisées «Écoles des Cadets de la Révolution», au lendemain de l'indépendance. Une sagesse dans la stratégie de la formation militaire, fondée sur le Savoir, la Fidélité et la Discipline, est à l'origine de la réhabilitation de ce type de structure militaire, qui reflète, en fait, ce lien solide entre l'ANP et le peuple, de par cet esprit de responsabilité qu'il convient d'ancrer dans les comportements de ces futurs responsables du pays, pour qui l'on n'aura point lésé sur les moyens humains et matériels importants mis en œuvre, afin que les cadets puissent évoluer dans les meilleures conditions et par là même obtenir les meilleurs résultats (100% de réussite aux examens scolaires). Les responsables reconnaissent d'ailleurs que cette institution (puisque l'ECN de Béchar a

été la première du cycle moyen à voir le jour au niveau national) est aujourd'hui un véritable bastion du savoir, qui contribue efficacement à l'épanouissement des jeunes algériens, fondé sur la citoyenneté ainsi que certaines autres valeurs, telles la tolérance et l'ouverture sur le monde. Forte de ses structures pédagogiques modernes et de ses équipements sportifs et culturels, qui permettent de garantir à ses pensionnaires un cadre de vie répondant aux exigences du confort et du loisir désirés, conjointement à l'enseignement de qualité et la formation paramilitaire qui y sont dispensés, les Cadets sont également conviés à une éducation civique et morale, qui s'inscrit dans une optique du devoir et de l'amour de la Patrie, grâce également à ce haut niveau d'instruction auquel sont-ils déjà parvenus. Autant de satisfactions qui ne font que consolider les nobles valeurs de la nation, intention même du Haut Commandement de l'Armée pour un professionnalisme de ces futurs officiers de l'ANP, qui, rappelons-le, à l'issue de leur succès au baccalauréat seront orientés vers des écoles supérieures militaires, pour une spécialité conformément aux besoins de l'armée.

3e Séminaire international de biologie



L'université Tahri-Mohamed de Béchar a abrité, du 16 au 19 Novembre 2019, les travaux du troisième séminaire international de biologie, essentiellement consacrés à la promotion du partenariat entre les différents acteurs et institutions de ce domaine, tout en permettant de lancer des réflexions et des propositions sur les différents aspects du développement et de la gestion des bioressources. A travers les différentes communications des intervenants et les interactions entre des universitaires, des chercheurs et des industriels spécialistes ou intéressés par la biologie (comme moteur de la recherche pharmaceutique), il a été également question d'aborder différents thèmes liés

à la biologie, en l'occurrence la biodiversité végétale dans les zones arides et substances bioactives (plantes médicinales et substances bioactives), la biotechnologie et sécurité alimentaire (au et nourriture - biotechnologie alimentaire) ainsi que l'aspect lié aux dattes et palmier-dattiers, leur valorisation et leurs sous-produits, tout en envisageant le moyen de lutter contre les ravageurs de ces produits.

Il est à souligner qu'une telle rencontre demeure aussi une opportunité offerte aux jeunes chercheurs et doctorants en vue d'élargir leurs horizons et de présenter le résultat de leur recherche..

RAMZI

Nouvelles de Mascara, Ressources en eau : Retard dans le dévasement du barrage Fergoug

L'envasement des barrages est l'un des grands problèmes hydrauliques qui menacent l'existence de l'infrastructure hydrotechnique en Algérie.

Les moyens de lutte contre l'envasement par l'aménagement des bassins versants, qui est le meilleur, est situé au niveau de la source de production des particules, c'est-à-dire au niveau du bassin versant. Diverses méthodes sont appliquées comme le reboisement, la réalisation de banquettes et l'aménagement des ravines par la correction torrentielle.

Des tentatives de reboisement et des corrections torrentielles ont été appliquées sur plusieurs bassins versants comme solutions préventives. En parallèle, des opérations de dévasement se déroulent sur plusieurs barrages. Deux modes de désenvasement peuvent être opérés au niveau d'un barrage. Il s'agit d'un dévasement périodique et d'un dévasement occasionnel. A l'arrivée des crues, l'ouverture des pertuis de vidange permet de soustraire les courants de densité qui se rapprochent du mur du barrage. Grâce à la forte concentration en particules fines, le courant de densité arrive au pied du barrage après avoir parcouru plusieurs kilomètres.

La technique de soutirage des courants de densité a obtenu de très bons résultats dans la durée de vie du barrage qui peut tripler par le dévasement périodique, pour éviter le blocage des vannes de fond. L'ouverture périodique des pertuis de vidange permet d'extraire les dépôts vaseux situés. Dans ce cas, la vase située dans la zone basse peut être perturbée par les manœuvres des vannes, extrêmement nécessaires pour alléger l'ouverture des pertuis. Un retard dans l'ouver-

ture pourrait avoir de graves dégâts.

Le barrage de Fergoug à Mohammadia est envahi par quelques 6.000.000 m3 de vase, dont la solution salubre tarde encore à venir en dépit des gros efforts déployés par l'Etat. Une enveloppe a été déboursée pour financer une opération de désenvasement, qui peine toujours et ce, depuis de longues années, à se concrétiser en raison de divers facteurs, dont le manque d'eau indispensable en grande quantité pour ce type de travaux. Le responsable du secteur de l'hydraulique nous confie que l'opération de désenvasement devait durer 32 mois. Mais, l'entreprise relevant du groupement «Al Diph Cetar» chargée de ce projet s'est trouvée, elle-même, enlisée puisque seulement 1.176.800 m3 de vase ont été retirés car l'opération de désenvasement a souvent été interrompue pour des raisons diverses.

Plus de quatre millions de m3 de vase attendent d'être dégagés du fond du barrage

Ce qu'il faut retenir, c'est que plus de quatre millions de m3 de vase attendent d'être dégagés du fond du barrage, qui ne retient plus rien des eaux de pluie. Là aussi, des instructions ont été données par l'ex-chef de l'exécutif, mais en vain. L'opération en question a connu plusieurs chamboulements -trois opérations-, mais le résultat reste en deçà des objectifs escomptés et assignés à cette opération de grande envergure, défrayant la chronique. En 1989, une entreprise néerlandaise se charge de l'opération de dévasement ; l'objectif étant d'enlever plus de 6 millions de m3 de vase. Une autre opération est tentée en 2005 par un groupement d'entreprises. Sur les 6 mil-



lions de vase à dégager, seule une quantité de 2 millions de m3 de vase a pu être curée. Mais un autre incident vient ébranler toute cette opération en 2006 à cause d'une crue exceptionnelle qui cause des dégâts considérables aux équipements de curage sur le site. En 2008 une crue de Bouhanifia sur le barrage fait chavirer la dragueuse et l'engin fut enseveli sous les eaux durant. Une année entière de travail et l'irrigation du périmètre de «habra» est sérieusement hypothéqué et l'on s'achemine vers la résiliation du marché. On procède au rehaussement de la cuve d'évacuation et l'on prévoit le curage de plus de 3 millions de m3, une opération de travaux de dévasement, de débroussaillage et d'ouverture des pistes pour un montant

global de 8 086 321 548,50 de d.a., nous a indiqué le directeur de l'hydraulique de la wilaya de Mascara. L'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT) augmentera bientôt le volume de stockage des barrages de la wilaya de Mascara. Cette dernière dirigera la mise en œuvre du projet de désenvasement de 5 millions de m3 au barrage de Bouhanifia après avoir levé 6 millions de m3 de vase, augmentant ainsi la capacité de stockage du barrage à 34 millions de m3. Un deuxième projet de désenvasement de 3 millions de m3 au barrage de Fergoug sera réalisé. Le chantier a été installé pour le lancement prochain des travaux au niveau de cet ouvrage d'une capacité de stockage actuelle d'un million de m3. Sa capacité était de 17 mil-

lions de m3 avant le phénomène d'envasement qui persiste depuis plusieurs années. L'ANBT a inscrit un troisième projet au profit du secteur dans la wilaya de Mascara pour lutter contre les déperditions d'eau au niveau du barrage de Chorfa. Des études techniques et financières seront lancées pour les travaux en vue d'éviter les fuites d'eaux affectant les eaux stockées. À noter qu'une grande partie des eaux de ce barrage sont orientées vers l'irrigation de terres agricoles dans la plaine de Sig. La wilaya de Mascara dispose de 5 barrages d'une capacité de 206 millions de m3 dont celui d'Ouzert au sud-ouest de la wilaya (94 millions de m3) et le barrage de Chorfa (70 millions de m3).

Solidarité Les meilleurs égards aux personnes âgées

Nos regards et nos réflexions de professionnels poursuivent un but commun : accompagner les personnes âgées dans les meilleures conditions possibles. L'exercice de notre métier est de constater de visu les efforts dans la lutte contre la fragilité des personnes âgées, de repérer les facteurs de risque pour préserver et maintenir son autonomie. L'accompagnement suppose également l'aide aux aidants. Il s'agit de leur faire bénéficier de soutien de la part des professionnels pour, par exemple, renforcer les liens entre génération, ne pas dénaturer les attachements affectifs, orienter vers les ressources adéquates, apporter des savoir-faire et convaincre les aidants à se faire aider. Ainsi, pour entrer dans cette démarche, le professionnel aide la personne âgée à exister en tant que personne humaine car on ne peut agir, ni décider à la place de l'autre.

La prise en charge des personnes âgées vulnérables est une approche pluri-professionnelle, la mise en place de temps d'échanges sur les pratiques et d'analyse multidisciplinaire, l'évaluation des situations de maltraitance, ainsi que le renforcement des qualifications et le

développement des formations. Pour ce faire nous avons rendu visite aux personnes âgées au centre de Khessibia.

Les visiteurs aux âmes sensibles qui se présentent pour la première fois dans ce genre de centre ne peuvent retenir leurs larmes tant les scènes qu'elles découvrent sont émouvantes.

Ces pensionnaires, sexagénaires et octogénaires pour la plupart, sont des mères, des pères, des frères des sœurs, des fils et des filles, qui vivaient unis au sein d'une même famille, laquelle pour diverses raisons sont démembrés, qui a eu pour effet l'isolement de ces fragments.

En écoutant quelques personnes âgées hébergées dans ce centre, le moins que l'on puisse dire est que le constat est amer et que certaines ont lourdement chuté sur l'échelle sociale à l'image de B. Kheira qui a tenu à narrer, en sanglotant, son histoire : «J'avais fondé un foyer et je vivais sereinement avec mes enfants à l'abri de tout besoin. Ma vie a basculé moins d'une année après la mort de mon époux qui dirigeait en main de maître la gestion de notre foyer. L'aîné de mes 2 enfants, marié et père de deux enfants, a accédé aux exigences de son



épouse et m'a «déposée» dans cet établissement. Je sais que je ne suis pas seule dans ce cas mais, plus le temps passe, plus je ressens une forte douleur. Certes sur le plan matériel nous ne manquons de rien dans le centre mais la vie familiale est indispensable. D'une capacité d'accueil de 120 personnes, l'établissement héberge à cette date 70 personnes âgées dont certaines viennent des wilayas limitrophes. Trente deux pensionnaires sont de sexe féminin dont une douzaine présentant des déficiences mentales et 38 masculins, en grande partie des malades mentaux qui sont pris en charge sur le double plan, logistique et sanitaire par le centre.

Selon la directrice du centre, ces malades sont assistés de 3 psychologues recrutés dans le cadre du pré-emploi. Une entreprise privée basée à Mohammadia leur fournit les médicaments appropriés et procède à leurs soins. Outre les subventions étatiques, l'établissement bénéficie de la générosité des âmes charitables de toute la région lesquelles n'hésitent pas à faire constamment des dons en nature. Certains de ces malades, une fois soignés et rétablis, regagnent leur domicile et reprennent une vie familiale. C'est le cas de 5 hébergés qui ont quitté le centre dans le cadre de leur réintégration alors qu'une dizaine d'autres sont confiés à des

familles d'accueil. La directrice du centre déplore le manque de médecins et agents paramédicaux pour une assistance médicale et effective des malades. En période hivernale, les services de l'assistance sociale en collaboration avec les éléments de la Protection civile effectuent des tournées nocturnes dans le but de recueillir les SDF et les conduire dans un centre pour leur prise en charge. Ces structures leur assure alors des repas chauds, des matelas et couvertures pour s'abriter du froid. En dépit de tous ces efforts, l'unique espoir de ces pensionnaires est de retrouver une vie familiale dans les plus brefs délais.

AYOUB.M

L'entrepreneur, L'innovation et la croissance de son entreprise

Tous les jours des innovations pleuvent. Certains vont paraître farfelues mais seront la clé des enjeux de demain, d'autres vont faire la une des médias pour s'éclipser en peu de temps dans les ténèbres. Pourtant, il suffit de regarder le monde qui nous entoure pour constater que nombre d'innovations qui font partie de notre quotidien ont à peine dix ans d'âge. L'innovation a pour but de nous faciliter la vie mais elles ne doivent jamais se faire au détriment de l'être humain et de la planète terre.

L'innovation est considérée désormais comme un facteur majeur de développement au sein des entreprises. Or l'innovation ne dépend pas, comme on l'évoque trop souvent du génie ou du hasard. Elle est considérée comme le principal moyen de croissance et de développement économique des régions et des nations selon Jacques Baronnet, Ph.D, Professeur, Université de Sherbrooke (Québec).

L'innovation : le principal moyen de croissance des entreprises

L'innovation est considérée (chercheurs, managers de PME ou de grandes entreprises, responsables politiques et du secteur public, etc.) et beaucoup d'organismes régionaux, nationaux et internationaux (voir entre autres à ce sujet les travaux de diverses commissions de la Communauté européenne ou de l'OCDE) comme le principal moyen d'assurer la croissance des entreprises et, par le fait même, le développement économique des régions et des nations. De plus, ces personnes et organismes nous soulignent que la croissance économique, avec une vision souvent limitée à la création de nouveaux emplois, vient principalement des petites et moyennes entreprises qui sont souvent également les entreprises les plus innovantes.

Quels sont les impacts de l'innovation dans les PME ?

Selon Jacques Baronnet la personnalité entrepreneuriale se révèle être une combinaison de créativité et d'une des deux motivations qui poussent les entrepreneurs à créer leur entreprise, soit la motivation pour le succès personnel et la croissance de l'entreprise. Les entrepreneurs ont aussi d'autres mo-



tivations dont l'autonomie et la pérennité, mais la motivation pour le succès personnel et la croissance est celle qui est le plus souvent associée au succès économique de l'entreprise.

Pour réussir, les entrepreneurs doivent adopter certaines stratégies

Parmi les plus importantes, il y a l'innovation sous toutes ses formes, innovation de produit, de marketing, de management, de partenariats et d'alliances, de processus et de développement du capital humain de l'entreprise. Les résultats des travaux du chercheur lui ont permis de définir un niveau global d'activités d'innovation dans les PME établies depuis au moins cinq ans ainsi que des types d'innovation tels que mentionnés plus haut.

la taille de l'entreprise

A l'intérieur de la catégorie « PME », plus les entreprises sont grandes selon leur chiffre d'affaires et leur nombre d'employés, plus elles ont tendance à pratiquer des activités d'innovation entre autres parce qu'elles sont en mesure de gérer un plus grand portefeuille de projets d'innovation.

Un extrait du livre d'Être entrepre-

neur souligne, « les TPE et les PME ont déjà un atout majeur : leur faible taille ! Le fait d'innover est inhérent à leur survie et à leur développement. La réactivité est souvent l'une des clefs de leur réussite. Faute de moyens, elles sollicitent naturellement leur réseau et utilisent le Web avec une grande liberté que n'ont pas les grandes entreprises pour trouver des clients, des partenaires, gagner en notoriété... Mais pour que cette démarche soit fructueuse, les entreprises doivent identifier leurs besoins et se poser des questions pour faire émerger des idées originales. Souvent, elles ont la mauvaise habitude de penser que leur offre est géniale et leur produit le meilleur. Alors que la bonne attitude à avoir est de se tenir à l'écoute de leurs collaborateurs et partenaires pour mieux comprendre les difficultés qu'ils rencontrent et d'étudier le marché pour améliorer et peaufiner le produit/service, l'offre mais aussi les processus. »

Quelles leçons peut-on en tirer ?

En fait, tous les types d'activités d'innovation sont importants puisqu'ils affectent tous à différents moments la croissance des entreprises et surtout que les entrepreneurs, par leur personnalité, ont

un impact sur le niveau d'activités d'innovation de leur entreprise.

les caractéristiques individuelles de l'entrepreneur

Le niveau d'éducation a un impact positif sur le niveau d'activités d'innovation. De même, le fait que l'entrepreneur ait déjà créé auparavant d'autres entreprises a aussi un impact positif sur le niveau d'activités d'innovation de l'entreprise. Par contre, le nombre d'années d'expérience dans le secteur industriel où l'entrepreneur crée son entreprise a un impact négatif sur le niveau d'activités d'innovation de l'entreprise. Ce phénomène peut s'expliquer à partir des connaissances de la créativité et de l'innovation. En effet, la créativité s'exprime habituellement à la marge d'un domaine donné. Si quelqu'un reste « trop longtemps » à l'intérieur d'un domaine, il vient à faire partie du consensus social de ce domaine et perd ainsi une partie de sa créativité.

la personnalité de l'entrepreneur

Sa créativité et son besoin de succès personnel et de croissance sont des facteurs clefs. Ces trois branches s'avèrent avoir un impact sur les innovations de la PME.

Lorsque l'on étudie le comportement des entrepreneurs ils sont toujours là sous-jacents.

En conséquence, il existe un lien étroit entre l'innovation et la croissance des entreprises : plus l'entreprise est engagée dans des activités d'innovation, plus elle bénéficiera d'une croissance de son chiffre d'affaires. Néanmoins, ce lien entre innovation et croissance est encore plus précis dans le cas des PME et s'applique par certains types d'innovation.

Ainsi, trois types d'innovation ont un impact positif sur la croissance passée récente de l'entreprise (celle des 3 dernières années) : les innovations de partenariats, de développement du capital humain et de management. Les autres types d'innovation (de produit, de processus et de marketing) n'ont pas d'impact significatif sur la croissance récente des entreprises. Par contre, quand on regarde l'impact des activités d'innovation sur la croissance future appréhendée des entreprises (celle des 5 prochaines années), on constate que ce sont les activités d'innovation de marketing, de partenariat et de produit qui ont un impact positif sur la croissance future. Les autres types d'innovation n'ont aucun impact significatif sur la croissance future.

K.A

Coentreprise

Dans une coentreprise, deux ou plusieurs entreprises se réunissent pour collaborer sur un projet en particulier. Cette collaboration permet aux entreprises de partager leurs ressources, leurs bénéfices, leurs pertes et leurs dépenses. La coentreprise est une entité juridique distincte des autres intérêts commerciaux des entreprises. Par exemple, si deux entreprises forment une coentreprise pour travailler sur un projet de logement, leurs autres projets et propriétés ne sont pas intégrés.

Avant de procéder à une coentreprise, les gestionnaires des entreprises participantes doivent clairement définir la façon dont fonctionnera la coentreprise et ce que chacun y contribuera. La

structure d'une coentreprise peut varier selon les partenaires et le projet, et aura des répercussions juridiques et fiscales.

Voici quelques questions importantes que devraient se poser les entreprises qui considèrent une coentreprise :

- Que contribuera chaque participant en terme d'argent, de biens, d'efforts, de connaissances, de compétences ou d'autres actifs?
- Les entreprises participantes partageront-elles des biens dans le cadre de la coentreprise?
- Quelles activités de gestion seront partagées et lesquelles seront exécutées indépendamment?
- Quel bénéfice prévoit-on générer? Comment sera-t-il divisé?
- Qui sera propriétaire de toute nouvelle propriété intellectuelle et



de tous nouveaux produits ou services créés par la coentreprise?

S.I

Comment être écolo au bureau ?

Nous sommes tous conscients qu'il nous faut protéger la planète et que nous générons un impact non négligeable sur la planète. L'utilisation des papiers, de fournitures et de matériels informatiques contribue incontestablement à la surexploitation des ressources naturelles. S'ajoute à cela la forte consommation d'énergie et l'usage de certains équipements néfastes à l'environnement. Ces quelques conseils permettent d'en limiter les effets néfastes.

Recycler

Protéger l'environnement consiste en premier lieu à éviter toute forme de gaspillage. Ainsi, il faut réfléchir à ce que vous pouvez réutiliser au bureau. Les papiers brouillons peuvent servir de blocs-notes. Il suffit de les couper et de les relier ensuite. Pour éviter un excès de commande, il faut procéder à un inventaire de stocks de fournitures de bureau avant d'effectuer une nouvelle commande.

Réduire la consommation d'énergie

L'augmentation de la demande des consommateurs entraîne l'exploitation énergétique massive. Ainsi, pour limiter la consommation en énergie électrique de l'entreprise, le changement de certains compor-

tements s'impose. Il faut éteindre les machines inutilisées telles que les ordinateurs, modérer la température dans l'enceinte du bureau et baisser le thermostat du chauffage, profiter de l'aération naturelle en ouvrant les fenêtres au lieu d'utiliser la climatisation. Aussi, il ne faut pas hésiter de profiter de la lumière naturelle pour éclairer son espace de travail en plaçant son bureau à côté des fenêtres. Cela permet d'éviter l'usage d'une lampe qui peut entraîner l'augmentation de la facture d'électricité et compromettre l'environnement.

Limiter la consommation d'eau

L'eau constitue un élément indispensable pour assurer le bien-être d'un individu, de ce fait, il présente un bien précieux qu'il faut à tout prix préserver. Pour éviter de gaspiller l'eau, il faut essayer d'installer des toilettes à double chasse, mettre en place un dispositif d'économie d'eau dans le réservoir des toilettes, installer des boutons-poussoirs sur les lavabos pour réduire la consommation. Surtout, il faut vérifier régulièrement l'état des canalisations d'eau et des tuyauteries pour relever toute éventuelle fuite.

Réduire les déchets

Pour limiter au maximum les dé-



chets de l'entreprise, celle-ci peut procéder au recyclage en réutilisant les enveloppes, les emballages en carton et les papiers. Elle doit également opter pour des fournitures de bureau faciles à recycler. Il convient alors d'éviter les enveloppes à fenêtre. Pour imprimer, il vaut mieux utiliser les deux côtés des feuilles pour réduire de moitié les papiers utilisés. La bonne gestion des déchets ne consiste pas uniquement à les réduire, il faut également savoir les éliminer de manière responsable. Évitez les

emballages s'ils ne sont pas nécessaires.

Utiliser des produits écologiques

Opter pour des produits écologiques demeure la meilleure façon de contribuer à la protection de l'environnement. Pour l'éclairage, il convient de choisir des ampoules LED ou à basse consommation. Certaines zones peu fréquentées ne nécessitent pas un éclairage permanent, de ce fait, il faut y installer des dispositifs d'extinction auto-

matique ou des détecteurs de présence afin d'éviter de gaspiller de l'énergie. Il vaut mieux choisir un ordinateur portable plutôt qu'un ordinateur de bureau qui encombre l'espace et consomme énormément d'énergie. Pour garantir l'efficacité de la politique écologique de l'entreprise, il convient de communiquer toutes ces informations à tous les salariés. Chacun d'entre eux doit se sentir responsable de ses actes et de la protection de la planète.

k.s

Apparition des Chief Happiness Officer en entreprise : décryptage d'une tendance

Améliorer la qualité de vie au travail, pour Great Place To Work®, qui propose chaque année, un palmarès qui font de la qualité au travail un enjeu, « c'est travailler sur 3 relations clés : celle du collaborateur avec sa direction ou son management : l'ingrédient le plus important est ici la confiance, qui se décline autour de l'équité, du respect et de la crédibilité, celle du collaborateur avec son travail, qui se traduit par son niveau de fierté, celle du collaborateur avec ses collègues, autrement dit la convivialité. »

Qui aurait imaginé, il y a quelques décennies, que le bonheur au travail devienne une préoccupation managériale ? Pourtant, il n'est pas déraisonnable de penser que le bonheur est source d'une productivité accrue. Partie des Etats-Unis, la recherche du bien-être en entreprise commence à s'étendre. Symbole de cette tendance, l'arrivée au sein des équipes dirigeantes d'un Chief Happiness Officer (CHO), un responsable du bonheur, surprend et interroge. Quel est le but recherché et les ressorts pour y parvenir ? Décryptage d'une tendance qui pourrait être l'amorce d'un changement profond dans notre société de la relation avec le travail.

Le bonheur au travail, c'est quoi ?

Les salariés les plus épanouis et heureux au travail sont ceux qui estiment être employés à leur niveau de compétences et à des tâches variées, avoir des objectifs clairs et réalisables, posséder l'estime de leur hiérarchie, évoluer dans un environnement convivial et évidemment être payés convenablement. Il n'en demeure pas moins que la notion de bonheur reste intrinsèque à chaque individu et peut aussi, selon les secteurs, intégrer des variables différentes comme la sécurité physique, l'autonomie et l'absence de contrôle. La notion de bonheur demeure pour le moins subjective.

La mission des CHO

Toutes les entreprises notamment celles qui basent leur développement sur le talent de leurs collaborateurs ont intérêt à offrir un environnement global de travail le plus harmonieux possible. Le talent et la créativité ont besoin pour s'exprimer d'épanouissement et de motivation. Ces prérequis ne se décrètent pas et les entrepreneurs cherchent donc de plus en plus à réunir les conditions favorables à leur éclosion. C'est dans ce cadre qu'apparaissent les CHO. L'arrivée d'un responsable du bonheur institutionnalise en quelque sorte cette volonté de faire de l'entreprise un terrain fertile au bonheur.

Les recettes des CHO

Le Chief Happiness Officer va tout mettre en œuvre pour créer une ambiance conviviale et lever les blocages inutiles. Cela peut passer par la mise en place d'une communication interne réactive, par la redéfinition du périmètre d'action de chaque employé, un recentrage des méthodes de management pour plus de responsabilisation mais aussi par une remise à plat des horaires de travail et leur individualisation ou la création d'une capacité de télétravail. L'autonomie et la responsabilisation des individus sont en effet des clefs essentielles au bonheur.

Un feu de paille ou une tendance profonde ?

La recherche du bonheur n'est pas nouvelle. Le préambule de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1789 affirmait déjà que les actes législatifs devaient toujours concourir au bonheur de tous. Il est nouveau que cette préoccupation émerge au sein du travail et cela peut surprendre voire paradoxalement inquiéter. La subjectivité du bonheur peut en effet légitimement amener les salariés d'une entreprise à craindre que la direction n'ait pas tout à fait la même appréhension de ce dernier qu'eux-mêmes ! Néanmoins, l'esprit de convivialité des startups à succès, comme Bla-bla-car, a démontré la pertinence d'une organisation compatible avec l'épanouissement des employés. Parti de l'économie digitale, ce constat s'impose progressivement aux secteurs traditionnels. Il paraît de plus en plus admis et évident que la bataille économique est une course de fond qui sera gagnée par les entreprises qui savent pondérer performance et bien être pour durer. A ce titre, la notion de bonheur en entreprise devrait croître et devenir une préoccupation de plus en plus partagée. Un bel avenir pour les CHO !

s.k

Énoncés de vision et de mission



Un énoncé de vision exprime le but principal d'une entreprise pour l'avenir alors qu'un énoncé de mission explique succinctement comment on atteindra ce but. Les deux sont souvent présentés ensemble, avec les valeurs d'une entreprise, procurant une perspective d'ensemble de son objectif, de sa direction et de sa culture.

Les énoncés de vision et de mission sont généralement brefs et restent tels quels longtemps, même s'ils peuvent évoluer en fonction des changements de direction stratégique d'une entreprise. Des études révèlent que les entreprises munies d'énoncés de vision et de mission clairs surpassent celles qui n'en ont pas, car ces énoncés fournissent un

point de référence pour mesurer le rendement et proposent une cible sur laquelle peuvent miser tous les employés. Les énoncés de vision et de mission s'avèrent donc essentiels à un système de gestion du rendement.

Voici un exemple d'énoncés de vision et de mission pour la société ABC.

• Vision

Un monde où chacun dispose des gadgets logiciels dont il a besoin.

• Mission

Fabriquer et offrir à temps des gadgets logiciels de la meilleure qualité et des plus innovants à nos clients de tous les marchés, et ce, à prix moindre que nos concurrents

s.i

Comportement organisationnel



Le comportement organisationnel se définit comme les façons dont les employés communiquent et travaillent ensemble pour atteindre les objectifs d'une entreprise. Il importe de comprendre les facteurs qui motivent le comportement organisationnel, car ils déterminent la productivité globale d'une entreprise. On peut encourager

les changements de comportement organisationnel de différentes façons. On peut, par exemple, apporter des changements aux énoncés de vision et de mission, aux valeurs, à la stratégie, à la structure, à la culture organisationnelle, aux mesures, aux paramètres ou aux programmes de récompense et de reconnaissance d'une entreprise.

La sécheresse



L'aridité caractérise un climat ayant de faibles précipitations moyennes annuelles et par un fort déficit de celles-ci par rapport à l'évapotranspiration potentielle, en opposition à un climat humide. L'aridité présente de fortes implications hydrologiques, édaphiques et géomorphologiques. Il s'agit d'un concept climatique à référence spatiale (zone aride), l'aridité ne doit pas être confondue avec la sécheresse qui est un concept météorologique où l'absence d'eau ou les déficits hydriques sont considérés comme une référence temporelle, conjoncturelle (période ou année(s) sèche(s)).

Selon le Glossaire international d'hydrologie, il y a deux définitions de la « sécheresse » : une absence prolongée ou un déficit marqué des précipitations ou bien, une « sécheresse hydrologique » caractérisée par « une période de temps anormalement sec, suffisamment prolongée pour entraîner une pénurie d'eau caractérisée par un abaissement significatif de l'écoulement des cours d'eau, des niveaux des lacs et/ou des nappes souterraines, les amenant à des valeurs inférieures à la normale et/ou à un assèchement anormal du sol ».

La sécheresse ou sècheresse est l'état normal ou passager du sol et/ou d'un environnement, correspondant à un manque d'eau, sur une période significativement longue pour qu'elle ait des impacts sur la flore naturelle ou cultivée, la faune sauvage ou les animaux d'élevage. Sécheresse ne doit pas être confondu avec aridité. Une région aride peut connaître des épisodes de sécheresse. Ce déficit hydrique est épisodiquement naturel (par exemple, les périodes glaciaires/interglaciaires du Quaternaire, les cycles El Niño / La Niña, etc.) et selon certains climatologues, pourrait être amplifié par l'émission humaine de gaz à effet de serre. Il fait suite à un déficit pluviométrique inexplicable, sur de longues périodes durant lesquelles les précipitations sont anormalement faibles ou insuffisantes pour maintenir l'humidité du sol et l'hygrométrie normale de l'air. Il peut être aggravé ou expliqué par des pompes, une baisse du niveau de la nappe phréatique, l'érosion et la dégradation des sols (l'humus favorise la rétention de l'eau, la coupe à blanc de zones forestières dans la région de l'Amazonie, par exemple, entraîne rapidement la perte de cet humus essentiel à la rétention de l'eau et cause une désertification anthropomorphique accélérée), une augmentation de l'évapotranspiration induite par des plantations consommatrices d'eau (peupliers, maïs). La sécheresse peut détruire les récoltes (partiellement ou totalement) et tuer les animaux d'élevage, et parfois sauvages. Elle devient alors un facteur de famine régionale et d'exode, souvent accompagnée de troubles sociaux voire de conflits armés en particulier dans les régions de peu de ressources économiques. La sécheresse n'est donc pas qu'un phénomène physique ou climatique objectif. C'est aussi une notion relative qui reflète l'écart entre la disponibilité de l'eau et la demande en eau de l'homme (savoir les applications agricoles – agriculture, abreuvement du bétail – industrielles, domestiques de l'eau – hygiène, alimentation, lavage – dont certains usages d'une nécessité

secondaire – piscine, arrosage des gazons, lavage de voiture, etc.). Ceci rend toute définition de la sécheresse relative au contexte géopolitique et sociologique; l'état « normal » de disponibilité de l'eau change selon les zones biogéographiques et les besoins réels ou ressentis des individus et des sociétés. Les sécheresses météorologiques se produisent généralement lorsqu'un anticyclone s'installe durablement au-dessus d'une région à cause d'une situation de blocage. Les hautes pressions persistantes empêchent donc toute intrusion d'une perturbation atmosphérique et peuvent alors mener la région surplombée par celles-ci à une longue période de beau temps et donc avec un peu voire sans précipitations.

Types de sécheresse

Il existe trois types de sécheresse. Le premier type, la sécheresse météorologique, survient lorsqu'il existe une période prolongée d'un taux de précipitations en dessous de la moyenne. Le deuxième est la sécheresse agricole, lorsqu'il n'existe pas assez d'humidité pour les cultures. Cette condition peut avoir lieu même si les précipitations sont normales à cause des conditions du sol et des techniques agricoles, ou de choix de plantes inadaptées (comme le maïs ou le riz, très consommatrices d'eau). Le troisième, la sécheresse hydrologique, survient lorsque le niveau des réserves d'eau disponibles dans les nappes aquifères, lacs et réservoirs descend sous la moyenne. Ce seuil peut être atteint avec des précipitations normales ou au-dessus de la moyenne lorsque l'eau est détournée vers une autre région ou lorsqu'elle a été surexploitée, lorsqu'une consommation élevée d'eau dépasse les capacités de la nappe ou des réservoirs à se renouveler, ou encore, lorsque les conditions d'alimentation des nappes ne sont plus réunies. Dans l'usage le plus fréquent le mot « sécheresse » se réfère généralement à la sécheresse météorologique.

Cas remarquables de sécheresse

Bien avant le début des relevés météorologiques instrumentaux, les sécheresses médiévales par exemple sont décryptables dans les archives historiques comme l'a montré un des pionniers de l'his-

toire climatique, E. Le Roy Ladurie ; leurs caractéristiques et leur gravité peuvent être évaluées à partir de signaux issus des archives de l'environnement (analyses sédimentaires, dendrochronologiques, polliniques, carpologiques, etc.). Ces archives naturelles complémentaires des données archéologiques sont d'autant plus précieuses dans les régions et les périodes sans écrits.

Afrique

Les sécheresses sont fréquentes et graves dans beaucoup de pays d'Afrique subsaharienne et ont un impact dévastateur sur les populations et leurs économies. L'extrême vulnérabilité aux précipitations dans les zones arides et semi-arides du continent et, la faible capacité d'une grande partie des sols africains à maintenir l'humidité font que presque 60 % des sols sont vulnérables à la sécheresse et 30 % extrêmement vulnérables. Depuis les années 1960, les précipitations du Sahel et de l'Afrique australe ont également été sensiblement en dessous des normes des 30 années précédentes. De plus, la perspective d'un effet El Niño a conduit à porter plus d'attention sur l'impact de la sécheresse en Afrique subsaharienne. Le désert progresse au Mali, au Tchad et au Niger en particulier, à raison de plusieurs kilomètres par an. En 1797, durant trois années, une forte sécheresse engendra la famine au Maroc et le pays est durement affecté par la peste. La moitié de la population est décimée entraînant également un recul économique. L'Afrique australe est frappée en 2019 et 2020 par sa « pire sécheresse » depuis 35 ans. D'après le Programme Alimentaire Mondial (PAM), organisme des Nations Unies, 45 millions de personnes vivant dans la région pourraient se trouver en situation de grave insécurité alimentaire. L'organisme souligne que « la sécheresse persistante, les cyclones consécutifs et les inondations ont complètement ravagé les récoltes dans cette région extrêmement dépendante de l'agriculture pluviale et des petits exploitants agricoles ». Le Mozambique, la République démocratique du Congo, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe sont les pays les plus lourdement touchés.

Conséquences de

la sécheresse

La sécheresse joue un rôle perturbateur ou a des conséquences immédiates et/ou différées :

- le stress hydrique affecte les arbres, qui peuvent mourir si le déficit aggravé par la hausse de température se répète plusieurs années de suite ;
- le manque d'eau pour les cultures vivrières, la diminution du rendement des cultures et des prairies ;
- l'amointrissement de la qualité de l'eau : la dilution des polluants s'affaiblit et la contamination des réserves hydriques augmente ;
- l'augmentation des disettes et des famines et de surcroît des épidémies en raison de la malnutrition ;
- la déshydratation des populations et l'apparition de maladies ;
- les troubles sociaux et les conflits pour les ressources naturelles (eau et nourriture) ;
- la migration de populations, l'augmentation des réfugiés climatiques ;
- la formation ou l'augmentation des tempêtes de poussière avec l'accroissement de l'érosion éolienne ou des dépôts de sédiments éoliens (en Chine en particulier) ;
- la modification, les perturbations voire la destruction des écosystèmes en particulier des zones humides ;
- une vulnérabilité accrue des arbres face au froid les saisons ou années suivantes (jusqu'à une dizaine d'années après) ;
- l'augmentation des feux de forêt ;
- la migration de populations animales ;
- des problèmes d'invasions biologiques ;
- un risque accru de morsures de serpent ;
- la réduction de la production d'électricité ;
- la pénurie d'eau pour les industries.

Sur les civilisations et les sociétés

Le climat est depuis toujours une préoccupation humaine. L'impact du climat et des événements météorologiques excessifs dans l'histoire des civilisations et des sociétés est de plus en plus étudié par les historiens, les archéologues, les paléoclimatologues et paléoenvironnementalistes. Une ou plusieurs sécheresses récurrentes, et de longueur variable, en privant les populations de tout ou

partie de leurs moyens de subsistance peuvent être source de fortes tensions sociales ou ethniques voire de guerre, d'épidémies ou d'effondrement de civilisations ou plus simplement, de légendes et de traditions. Ainsi :

-selon une étude palynologique récente des sédiments du lac salé de Larnaca à Chypre, la puissante civilisation mycénienne, comme la civilisation minoenne ou l'empire Hittite (fin de l'âge de bronze) ne se seraient pas éteintes (il y a environ 3 200 ans) en raison d'invasions ou de conflits internes mais à la suite d'une sécheresse qui s'est - selon l'analyse isotopique du carbone organique sédimenté - prolongée durant 400 ans (alors que l'hémisphère Nord subissait un refroidissement général de 2 °C). Cette crise de la fin de l'âge de bronze en Méditerranée orientale serait donc expliquée par « un épisode complexe ayant résulté d'(...)un changement climatique. Ce dernier a entraîné des famines, des invasions étrangères et des conflits politiques » ;

-la civilisation maya se serait effondrée principalement à la suite d'une longue sécheresse tout comme plus tard, celle des Anasazis de l'Ouest américain ou de la civilisation de Tiwanaku de la rive sud du lac Titicaca, à plus de 3 800 mètres d'altitude lors de la Grande Sécheresse qui correspond à une phase climatique qui a affecté une grande partie l'Ouest des États-Unis (de l'Oregon à la Californie du Sud et de l'Est du Texas) et a eu une profonde influence sur les milieux naturels et les cultures amérindiennes anciennes de la région. Les analyses dendrochronologiques montrent que cette phase commence en l'an 1276 et se poursuit jusqu'en 1299 ;

-l'effondrement de la culture de l'île de Pâques a vraisemblablement été accéléré par une sécheresse prolongée (effet El Niño) ;

-des faits religieux sont liés aux épisodes de sécheresse. Par exemple, en 1137, le Nord et le Centre de la France connaissent une sécheresse de sept mois (mars à septembre), accompagnée en juillet et août de chaleurs terribles. Puits, fontaines et fleuves se tarissent et, à Saint-Maur-des-Fossés, un miracle de la pluie se produit en l'église Saint-Nicolas.

Impacts économiques

La sécheresse économique est définie comme se rapportant aux effets des précipitations anormalement basses, en dehors des paramètres normaux prévus dont une économie est équipée. En tant que telle, son impact dépend de l'interaction d'un événement ou d'une anomalie météorologique avec la structure dynamique changeante et la santé d'une économie. Certains observateurs ont distingué trois situations de pays en ce qui concerne l'impact de la sécheresse : des économies simples, intermédiaires et dualistes.

Les économies simples sont des économies agricoles, d'élevage, et de semi-subsistance fortement influencées par les pluies, disposant d'une infrastructure limitée, ayant des niveaux bas de revenus par habitant, et des niveaux élevés d'auto-provisionnement au sein de la population rurale. L'impact de la sécheresse dans son ensemble peut être particulièrement énorme en raison de l'importance relative du secteur agricole. Cependant, traduisant des relations intersectorielles faibles, des niveaux élevés d'auto-provisionnement et des secteurs non agricoles relativement petits, les effets multiplicateurs d'un choc de la sécheresse dans le reste de l'économie sont bien limités.

Dans les économies intermédiaires, les effets de la sécheresse sont très largement répandus dans l'économie, reflétant une plus grande intégration d'ensemble et des relations intersectorielles plus solides entre les secteurs agricoles et les secteurs manufacturiers naissants. Il est probable que les biens intermédiaires constituent une plus grande partie des importations, impliquant qu'une compression des importations due à la sécheresse aura des implications multiplicatrices additionnelles sur la production domestique. Dans l'intervalle, la reprise de l'activité après la sécheresse peut être très retardée dans la mesure où le secteur manufacturier continue de faire face au manque d'intrants et à la lenteur de la relance de la demande. Les implications sur les finances publiques peuvent également être très graves, étant donné que le gouvernement est susceptible de faire face lui-même à une plus grande partie des coûts des efforts de reprise, plutôt que de compter presque entièrement sur l'assistance internationale.

Enfin, dans des économies dualistes, qui disposent de grands secteurs d'extraction minière, à moins que le secteur d'extraction soit à grande intensité en eau, l'impact économique de la sécheresse est limité à la variabilité du secteur agricole avec un petit effet multiplicateur. Ainsi donc, l'impact macro-économique de la sécheresse apparaît encore faible, bien qu'il puisse avoir des effets profonds dans le secteur agricole dont dépend la majorité de la population.

Les chocs dus à la sécheresse ont des effets importants mais hautement différenciés sur l'ensemble de l'économie. La fréquence, l'échelle et la nature probable de ces effets dépendent de l'interaction de la structure économique et des dotations en ressources, aussi bien que des facteurs économiques à court terme. Contrairement à l'intuition, certaines des économies relativement plus développées ou « plus



complexes » de l'Afrique subsaharienne, telles que celles du Sénégal, de la Zambie et du Zimbabwe, sont plus vulnérables aux chocs de la sécheresse que celles des pays moins développés et plus arides, telles que celles du Burkina Faso, ou des pays qui connaissent des conflits comme la Somalie. Par conséquent, un pays moins développé tel que l'Éthiopie pourrait devenir dans un premier temps plus sensible à la sécheresse pendant que son économie se développe. Alors, comme les économies deviennent plus complexes et diversifiées, elles deviennent par la suite moins vulnérables à la sécheresse.

Les mesures adoptées ou envisagées :

-la désalinisation de l'eau de mer

pentées où l'érosion est exacerbée. La forêt primaire ou à haut degré de naturalité bénéficie d'une forte résilience. Les mousses, les tourbes, l'humus riche en champignons, formé à partir du bois mort et des excréments des organismes forestiers, les embâcles naturels et, en zone tempérée, les barrages de castors ont un fort pouvoir tampon. Cependant, la déforestation a un rôle dans la diminution des précipitations. Lorsque les arbres sont dans leur optimum stationnel, ils disposent de stratégies d'évitement du stress hydrique face aux sécheresses non exceptionnelles. Les pins, par exemple, obturent précocement leurs stomates et, si la sécheresse perdure, ils émettent des hormones qui attirent des insectes

ainsi que les racines des arbres deviennent de plus en plus sèches et les arbres meurent à la suite d'une sécheresse. Elles passent à la fois par des adaptations à la sécheresse, par une meilleure gestion de l'eau, et par une lutte contre les causes anthropiques de nombreux phénomènes d'aridification ou désertification, qui peut être de longs termes si l'on estime, conformément aux conclusions répétées du GIEC que le réchauffement climatique est bien en grande partie d'origine humaine.

De nombreuses solutions écotechniques sont proposées, notamment la restauration de la végétation et de l'humus détruit par les méthodes d'agriculture moderne, mais difficiles à mettre en œuvre (par exem-

détriment de la faune et de l'ensemble de la biodiversité. Des solutions techniques (dessalinisation d'eau de mer) existent aussi, mais elles sont coûteuses et ont parfois une forte empreinte écologique. Les grands programmes d'irrigation ont souvent généré en aval des conséquences désastreuses.

Prospective

L'ONU estime qu'en 2025, 25 pays africains devraient souffrir d'aridité : pénurie d'eau ou stress hydrique.

Dans le monde

Pour décrire les sécheresses météorologiques, l'Organisation météorologique mondiale a recommandé en 2009 d'utiliser un indice standardisé SPI (Standardized Precipitation Index), traduisant une probabilité de précipitations. Cependant, la sécheresse peut aussi toucher, et de manière différenciée, les nappes et les sols qui abritent des processus écologiques importants. Pour comprendre les effets d'éventuels manques d'eau dans le futur, il est utile de bien comprendre les mécanismes d'impacts des différents types de sécheresse. Un des moyens est d'étudier les effets des sécheresses récentes, assez bien documentées, pour permettre des modélisations fiables. Les modèles disponibles indiquent tous que le dérèglement climatique va fortement influencer la pluviométrie globale et/ou saisonnière. Localement, ainsi que les débits des cours d'eau et l'alimentation de certaines nappes. Des sécheresses plus graves et fréquentes, avec incendies de forêts sont attendues dans les régions tempérées.

Or un article de Nature Climate Change (2018) alerte sur le fait qu'un quart des terres émergées sera "considérablement" plus sec pour un réchauffement maintenu à moins de 2°C en 2100 ; Si ce réchauffement est maintenu sous la barre de 1,5°C, 75 % des sols qui auraient évolué vers l'aridification par le scénario +2°C, seront épargnés (ils sont situés dans certaines zones du sud de l'Europe et de l'Afrique, certains territoires de l'Amérique centrale, de la côte australienne et de l'Asie du Sud-Est, zones qui accueillent plus de 20 % de la population mondiale de 2017) ...alors que 8 à 10 % des autres terres s'assècheront.

En 2017 le scénario tendanciel conduit à +3°C et à 2°C dès 2052 ou 2070, soit 24 % à 32 % de terres devenues plus sèches, appauvries en biodiversité et moins résilientes.

k.a



pour l'irrigation ou la consommation ;

-la construction de nouveaux barrages ;

-le recyclage et la purification de l'eau, l'augmentation de stations d'épurations ;

-la réglementation ou la restriction de la consommation d'eau domestique, agricole, industrielle ;

Sur les écosystèmes

La forêt joue un rôle essentiel pour le stockage, l'infiltration et le cycle de l'eau.

La forêt artificialisée a souvent été drainée et génétiquement très appauvrie. Les sécheresses importantes semblent avoir des impacts sanitaires mesurables sur les arbres jusque 10 ans après. Par ailleurs, les sécheresses favorisent les incendies qui, s'ils sont fréquents, dégradent fortement les sols et les possibilités de régénération et de stockage de l'eau, notamment dans les zones sub-désertiques et sur les

défoliateurs, puis des scolytes qui tuent les arbres les plus vieux (qui évapotranspirent le plus) si la sécheresse perdure plus de deux ans. De la même façon, certains feuillus des zones tropicales sèches diminuent leur transpiration ou perdent leurs feuilles en saison sèche. Ceux des zones tempérées semblent moins capables de réguler seuls leur évapotranspiration ; certains perdent une partie de leurs feuilles, d'autres semblent capables d'attirer des défoliateurs en cas de stress aigu.

Par ailleurs, une forêt naturelle riche en biodiversité associe généralement des essences qui ont des zones de prospection racinaire variées, exploitant mieux les différentes nappes tant en période de haute eau que de sécheresse. Inversement, les monocultures, surtout équiennes, exploitent l'eau du sol à la même profondeur en exacerbant les effets des sécheresses, qui y sont beaucoup plus brutaux. C'est

ple, les programmes de ceintures vertes ou boisement au Sahel ont souvent pâti de l'aggravation des sécheresses et de la faiblesse des moyens mis en œuvre, notamment pour la protection des arbres contre les chèvres et troupeaux). Des techniques utilisant mieux les ressources de la biodiversité et des essences pionnières locales, forçant les racines à s'enfoncer plus profondément (plantation dans un tuyau dégradable, avec arrosage initial déclenchant la remontée capillaire de l'eau profonde) ou des rétenseurs d'eau ont été efficacement testées mais sans développement à large échelle.

Les promoteurs des OGM argumentent qu'on peut transformer des plantes pour les adapter à des sols secs et/ou salinisés mais leurs détracteurs mettent en avant le risque qu'elles y pompent le peu d'eau qui y restait, en augmentant la salinisation et en éliminant d'autres espèces encore présentes, au

Première édition des Journées nationales du théâtre amazigh au TNA : La troupe «Kateb Yacine» de Tizi Ouzou en ouverture

Anag wis sevaâ (le Septième étage) a été présentée, mercredi dernier, au public algérois, à la salle des spectacles Mustapha-Kateb du prestigieux Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), à l'occasion de la première édition des Journées nationales du théâtre amazigh.

Le coup d'envoi de la première édition des journées nationales du Théâtre amazigh a été donné, dans la soirée de mercredi dernier, au théâtre national Mahieddine-Bachtarzi. Ces journées dédiées aux amoureux du 4e art, qui se tiendront du 18 au 23 du mois en cours, témoigneront de la participation des troupes de théâtre d'Alger, de Tizi-Ouzou ainsi que celui de Béjaïa qui se succéderont sur les planches du TNA et présenteront des pièces réalisées au cours de cette année, avec au programme pas moins de cinq œuvres théâtrales à raison d'une présentation par jour. Ainsi les rideaux de cette première édition de ces journées nationales du Théâtre amazigh ont été ouverts pour la troupe du théâtre régional Kateb Yacine de Tizi-Ouzou qui ont présenté, au public algérois Anag wis Sebaâ (Le septième étage). Mis en scène par Massinissa Hadbi sur un texte de Mohamed Mouhoubi, ce spectacle est le récit d'une histoire loufoque inspirée de faits de société. A travers sa mise en scène dans une tragi-comédie, Massinissa Hadbi dévoile le côté cours d'une société, inondée par la corruption, rongée par l'injustice et la désinformation médiatique qui ont favorisé, à différentes degrés sociales, la corruption et les passe-droits. La trame de



cette nouvelle production du théâtre Kateb-Yacine, agrémenté d'effets spéciaux et d'accompagnements musicaux signé Djamel Kaloun, est captivante de bout en bout. L'histoire se déroule dans un palais de justice, où cinq personnes ont un rendez-vous avec le juge à son bureau au septième étage. Regroupés tous dans un ascenseur, un notable, une journaliste, un banquier, un journaliste et un détrousseur se voient obligés de cohabiter le temps d'un rendez-vous pas comme les autres. Dans leur ultime ascension mécanique vers leur destination, ils sont stoppés net par une coupure d'électricité, plongeant tout ce beau

monde dans une totale obscurité. Cependant, l'espoir de rencontrer le juge dans son bureau s'est brisé quand cette coupure du courant électrique a immobilisé l'ascenseur. Servis par cinq comédiens, le spectacle a été délivré dans langage franc et intense, riche en métaphores populaires qui ont donné au texte de la contenance et une empreinte philosophique. Prises au dépourvu dans cette immobilité entre ciel et terre, ces personnes donneront alors libre cours à leurs confidences, dévoilant leurs profonds secrets, mais aussi leur vrai visage. Dans une tourmente de colère et de quolibets, un crime est commis. Le détrousseur est tué.

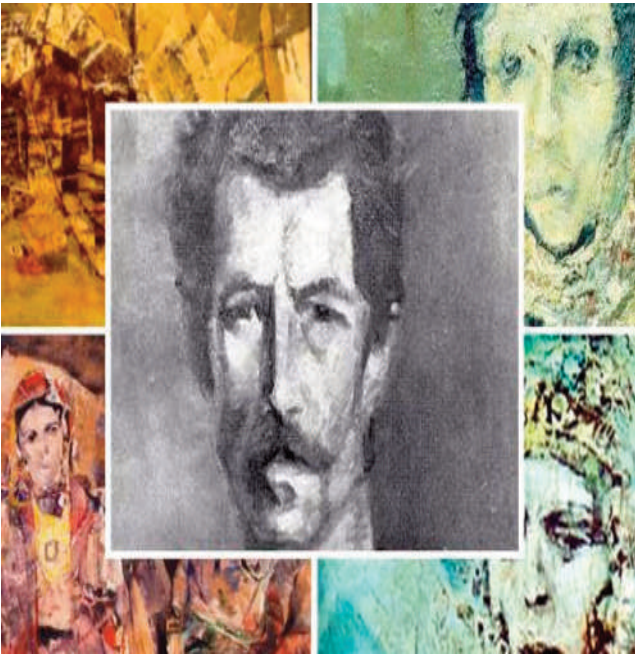
C'est là que le courant électrique est rétabli. Il y a lieu de noter, en outre, que la deuxième journée de cette première édition qui se tiendra jusqu'au 23 du mois en cours, a été marquée par la présentation du spectacle Cfawa (Commémoration), écrit et mis en scène par le jeune Hamza Boukir et une production signée par l'association culturelle Thagherma Ighil Nacer de Bejaia. Les amoureux du 4e art assisteront, également, aujourd'hui, à la production du théâtre régional de Béjaïa avec une représentation de la pièce Axxerdus, signée Yacer Nasreddine. Ainsi, les planches du TNA accueilleront, à nouveau, l'associa-

tion Machahou qui présentera au public, demain, la pièce Sin Enni (ces deux-là), écrite et mise en scène par Sadek Yousfi. Le dernier jour de cette manifestation, soit le 23 décembre, c'est la nouvelle pièce produite par le Théâtre national algérien Adoughalen Adoughalen ou (les martyrs reviennent cette semaine) avec une nouvelle adaptation du texte de Tahar Ouattar, par la metteuse en scène, Hamida Aït El Hadj. Il convient également de noter que les Journées du Théâtre amazigh seront marquées par une journée d'étude s'intitulant «le théâtre amazigh, mouvement et interaction», avec l'encadrement de professeurs universitaires

Tizi Ouzou : Plusieurs baptisations aux noms de célèbres artistes

Plusieurs établissements culturels de la wilaya de Tizi-Ouzou porteront désormais les noms des personnalités culturelles et artistiques ayant marqué la culture algérienne ; a annoncé hier dans un communiqué la direction locale de la culture. Ces établissements se présentent l'Ecole Régionale des Beaux-Arts d'Azazga qui porte le nom du célèbre peintre M'hamed Issiakhem, le théâtre de verdure de la ville des Genêts est baptisé au nom du talentueux dramaturge d'expression amazigh, Mohia Abdallah, la bibliothèque semi urbaine de la Maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou au nom de Boulifa Si Amar Ou Said, précurseur dans la linguistique amazighe, la bibliothèque semi urbaine de Beni Douala au nom de l'écrivain et auteur du roman Le fils du pauvre Mouloud Feraoun, la bibliothèque semi urbaine de la commune Illilten au nom du feu chanteur Taleb Rabah, la salle de lecture du village Agouni Issad communue Ait Yahia, au nom de Cheikh Si Mohand Oulhoucine, un sage vénéré de la région et un des aïeux du Moudjahid et chef révolutionnaire Hocine Ait Ahmed et enfin la salle de lecture du village Icherdiouene, commune Beni Douala au nom de Imache Amar, un militant nationaliste, un des fondateurs de l'Etoile nord africain (ENA). La baptisation de ces infrastructures de culture, de théâtre et du savoir aux noms de ces célèbres personnalités nationales est un signe de reconnaissance aux sacrifices qu'elles avaient consentis de leur vivant au service de la culture nationale dans ses différentes variantes et facettes et à la cause de l'indépendance nationale. Cette louable initiative vise par ailleurs à perpétuer la mémoire de ces personnalités nationales ayant contribué, chacun dans son domaine, à la promotion et l'épanouissement de la culture nationale mais aussi la vulgarisation des œuvres léguées par ces honorables artistes et militants nationalistes.

B. A



Journées d'arts plastiques à Mascara : Trois jours pour afficher les couleurs



La 11e édition des journées d'arts plastiques Abdelkader-Guermaz s'est ouverte mardi à la maison de la culture Abi-Ras-Ennaciri de Mascara. Cette manifestation artistique de trois jours, organisée au hall du nouveau siège de la maison de la culture sous le slogan «Créativité aux couleurs du pays», enregistre la participation de 36 plasticiens de 32 wilayas du pays, a indiqué le directeur de cet établissement culturel, Seghiri Sid Ahmed.

Cette exposition étale plus de 100 tableaux d'artistes traitant de divers thèmes, de portraits de personnalités historiques et autres de fiction, a-t-il souligné, faisant savoir que des ateliers de formation sont prévus au profit d'artistes plasticiens amateurs surtout des élèves adhérents à l'atelier de dessin de la maison de la culture, encadrés par des enseignants en dessin.

Des visites à des sites archéologiques et historiques de la wilaya de Mascara seront organisées en faveur des artistes hôtes, à savoir notamment des monuments de la résistance de l'Emir Abdelkader contre l'occupant français dont le site de l'arbre de Dardara dans la commune de Ghriss, la Smala (zemala) dans la commune de Sidi Kada, la zaouia de Sidi Mohieddine, père de l'Emir Abdelkader à El Guetna, le siège du commandement et le tribunal (Mahkama) de l'Emir à Mascara, ainsi que le site archéologique «l'Amiral» dans la commune de Beniane remontant à l'époque romaine. Abdelkader Guermaz, auquel l'exposition est dédiée depuis 2006, est né en 1919 à Mascara. Il a séjourné à Oran où il a suivi des études à l'école des Beaux-arts entre 1937 et 1940 avant de s'installer à Paris (France). Il est décédé en 1996

AMINE

Tennis de table/Championnat nord-africain: l'Algérie sacrée chez les dames

Les sélections algériennes (dames et hommes) ont remporté respectivement la médaille d'or et d'argent lors des épreuves par équipes du championnat nord africain de Tennis de table qui se poursuit à Oran.

La sélection des dames s'est imposée face à son homologue de Tunisie sur le



score de 3-0, dans le cadre du tournoi qui a débuté vendredi soir et se poursuivra jusqu'à dimanche à la salle omnisports "Akid Lotfi".

Pour sa part, la sélection des hommes s'est contentée de la deuxième place après avoir remporté son premier match contre la Libye (3-0), et perdu le second face à la Tunisie (3-2). Cette dernière s'est adjugée l'or en remportant ses deux matchs dans cette épreuve par équipes, déroulée sous forme d'un mini-championnat.

Le parcours des Algériens a été salué par L'entraîneur national, Hocine Rebaï, dont il s'agit de sa première sortie officielle aux commandes techniques des seniors, regrettant au passage que son équipe des hommes ait raté de peu la médaille en vermeil.

"Notre dernier match contre la Tunisie s'est joué sur un simple détail. C'est en double qu'on a manqué le pas à notre grand malheur, mais ça reste tout de même un bon résultat contre une bonne équipe tunisienne", a déclaré le coach national à l'APS.

La compétition se poursuit samedi et dimanche par le déroulement des épreuves en individuels, qualificatives pour le "Top 16" africain qui aura lieu en février prochain à Tunis et qui sera suivi par le tournoi final qualificatif aux jeux olympiques de 2020 (Tokyo-2020), rappelle-t-on.

C'est la première fois qu'Oran abrite un championnat régional de Tennis de table, comme l'a souligné le président de la Fédération algérienne de la discipline Cherif Derkaoui, précisant que la décision de confier à la capitale de l'Ouest l'organisation de cet événement "s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la ville pour l'organisation de la 19e édition des jeux méditerranéens en 2021".

ESC de Koléa lance une formation spécialisée en management des clubs de football



La Fédération algérienne de football, dans le cadre de son accompagnement des clubs professionnels pour surmonter les nombreuses difficultés qu'ils traversent, notamment, dans la gestion quotidienne, lance une formation de haut niveau, intitulée "Management des clubs de football" à l'Ecole supérieure de commerce (ESC) de Koléa.

Il s'agit d'une post-graduation spécialisée (PGS), considérée comme un diplôme d'Etat, et habilitée par le Ministère de l'Enseignement Supérieure et de la Recherche scientifique (MERS).

Cette formation est destinée aux cadres gestionnaires des clubs de football, avec pour objectif de les aider à améliorer leurs compétences et promouvoir ainsi une gestion professionnelle des clubs de football algériens.

A cet effet, un programme bien ficelé est conçu, et dispensé par des spécialistes chercheurs dans le domaine, qui ont le double avantage de côtoyer aussi bien le monde scientifique et académique que le monde spécifique du football et du sport de manière générale.

Ainsi, la formation est conduite par des enseignants de haut niveau en matière de management et de marketing sportifs qui souhaitent mettre leurs connaissances au profit de la jeunesse algérienne.

"Il est aussi possible de recourir à des compétences étrangères pour booster davantage la formation vu le caractère universel du sport" a encore précisé la FAF dans un bref communiqué.

Les clubs intéressés sont invités à se rapprocher de la FAF, qui établira une convention qui permettra de lancer le processus d'habilitation universitaire auprès du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Foot/Coupe d'Algérie: lieux et dates des 32es de finale



Voici le nouveau programme des 32es de finale de la Coupe d'Algérie (seniors/messieurs) de football, prévus entre le 25 décembre 2019, le 4 et 5 janvier 2020:

Ce changement de la programmation a été établi en fonction des rencontres qui seront retransmises par la télévision algérienne, selon le communiqué de la Fédération algérienne de football (FAF).

Mercredi, 25 décembre 2019, à 14h00:

A Guelma (Stade Souidani Boudjema): NASR El-Fedjoudj (IR) - US Biskra (L1)

Mercredi, 25 décembre 2019, à 16h00:

A Alger (Stade Omar-Hamadi): Paradou AC (L1) - FC Bir el Arch (IR)

Jeudi, 26 décembre 2019, à 14h00:

A Boumedfaâ (Stade communal): IRB Boumedfaâ (IR) - NT Souf (Ama)

Au Khroub (Stade Abed Hamdani): AS Khroub (L2) - JS Bordj Menail (IR)

A El Marsa (Stade communal): CSA Marsa (Rég 2) - E. Sour Ghoulane (IR)

A Ghriss (Stade Boudjellal Laouedj): ARB Ghriss (IR) - Mouloudia Oued Chaâba (Rég 2)

A El Bayadh (Stade OPOW): MC El Bayadh (IR) - IB Lakhdaria (Ama)

A Chlef (Stade Mohamed Boumezrag): ASO Chlef (L1) - US Béni Douala (Ama)

A Boufarik (Stade Mohamed Reggaz): WA Boufarik (Ama) - USM Oran (IR)

A Guelma (Stade Souidani Boudjema): AB Sabath (Rég 1) - NA Hussein-Dey

Jeudi, 26 décembre 2019, à 16h00:

A Oran (Stade Ahmed-Zabana): MC Oran (L1) - MJ Arzew (Rég 2)

A Constantine (Stade Chahid Hamlaoui): CS Constantine (L1) - NC Magra (L1)

Jeudi, 26 décembre 2019, à 18h45:

A Béjaïa (Stade de l'Unité Maghrébine): JSM Béjaïa (L2) - ES Sétif (L1)

Samedi, 28 décembre 2019, à 14h00:

A Ouargla (Stade 24 février): CR Béni Thour (Ama) - USM Annaba (L2)

A Jijel (Stade Colonel Amirouche): CR Village

Moussa (Ama) - WA Tlemcen

A Mila (Stade OPOW Ghaneli): CB Mila (IR) - Amel Boussaâda (L2)

A Oran (Stade Habib-Bouakeul): ASM Oran (L2) - Hydra AC (IR)

A Adrar (Stade local): CRB Adrar (IR) - FCB Telagh (Rég 1)

A Oued Zenati (Stade Lamri Bouaziz): CRB Houari-Boumediene (IR) - CR Zaouia (IR)

A Guelma (Stade Souidani Boudjema): ES Guelma (IR) - USM El Harrach (L2)

A Mechra (Stade OPOW): SC Mécheria (IR) - OM Arzew (L2)

A Tissemsilt (Stade OPOW): NRB Lardjem (Rég 1) - AB Chelghoum Laid (Ama)

A Batna (Stade du 1er-Novembre 1954): MSP Batna (Ama) - IRB Sougueur (IR)

A Médéa (Stade Imam Lyès): Olympique de Médéa (L2) - MO Béjaïa (L2)

A El Oued (Stade Tiksebt): US Souf (IR) - USM Bel Abbes (L1)

A Tighenif (Stade local): IS Tighenif (IR) - CR Belouizdad (L1)

A Larbaâ (Stade Smaïl Makhloufi): RC Arbaâ (L2) - MO Constantine (Ama).

Samedi, 28 décembre 2019, à 16h00:

A Alger (Stade Omar-Hamadi): MC Alger (L1) - O. Magrane (IR)

Samedi, 28 décembre 2019, à 17h30:

A Bordj Bou Arréridj (Stade du 20-Août 1955): CA Bordj Bou Arréridj (L1) - IR Mécheria (IR)

Samedi, 28 décembre 2019, à 18h45:

A Béchar (Stade du 20-Août 1955): JS Saoura (L1) - DRB Tadjenanet (L2)

Samedi, 4 janvier 2020, à 16h00:

A Alger (Stade Omar-Hamadi): USM Alger (L1) - USM Khenchela (Ama)

Dimanche, 5 janvier, à 14h00:

A Aïn M'lila (Stade Ahmed Khelifi): AS Aïn M'lila (L1) - JS Kabylie (L1)

Les 16es de finale sont programmés le samedi 4 janvier 2020, sauf pour les clubs engagés dans les différentes compétitions internationales.

Tirage au sort de la Coupe du Monde 2022: l'Algérie dans le chapeau A

L'Algérie, championne d'Afrique en titre, devrait figurer dans le chapeau A, lors du tirage au sort du deuxième

tour de la Coupe du Monde 2022 pour la zone Afrique prévu le 21 janvier prochain au Caire en Egypte, selon le dernier classement de l'année 2019 publié jeudi par la Fédération internationale de football (FIFA).

Cette phase de groupes des éliminatoires africaines débutera en mars 2020 et s'achèvera en octobre 2021. Cette cérémonie permettra de répartir les 14 vainqueurs du premier tour et les 26 nations africaines les mieux classées au sein de dix groupes de quatre (au regard de l'édition de décembre 2019 du Classement mondial FIFA).

Le dernier classement de la FIFA publiée ce jeudi par l'instance dirigeante du football mondial n'a pas connu de grands changements. Ce dernier a permis de détecter les fa-

meuses 10 têtes de série des éliminatoires de la prochaine coupe du Monde 2022 de la zone Afrique.

Le Sénégal, la Tunisie, le Nigeria, l'Algérie, le Maroc, le Ghana, l'Egypte, le Cameroun, le Mali et la RDC seront dans le chapeau A du tirage au sort puisqu'ils sont les 10 premiers des pays africains dans ce classement FIFA.

La CAF avait dévoilé le format des éliminatoires de la zone Afrique en vue de la Coupe du Monde Qatar 2022. Il y'aura 10 groupes de 4, les formations qui termineront premières de ces groupes s'affronteront entre elles pour obtenir leur ticket pour le mondial (5 places pour l'Afrique). Les affiches seront tirées au sort, entre les nations les mieux classées à la FIFA et celles qui figurent plus bas dans le classement.

Amine .L

Classement FIFA : L'Algérie termine l'année au 35e rang

La sélection algérienne de football, sacrée championne d'Afrique 2019, s'est maintenue au 35e rang du classement FIFA du mois de décembre, publié jeudi par la Fédération internationale de football (FIFA) sur son site officiel.

L'équipe nationale reste sur deux victoires de rang en qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021, contre respectivement la Zambie (5-0) à Blida et le Botswana (1-0) à Gaborone pour le compte des deux premières journées du groupe H, disputées au mois de novembre.

Au niveau africain, les hommes de Djamel Belmadi sont logés à la quatrième position, derrière respectivement le Sénégal (20e), la Tunisie (27e) et le Nigeria (31e).

Le Top 10 mondial est toujours dominé par le trio Belgique - France - Brésil.

Top 10 africain :

- 1- Sénégal (20e au niveau mondial)
- 2- Tunisie (27e)
- 3- Nigeria (31e)
- 4- Algérie (35e)
- 5- Maroc (43e)
- 6- Ghana (47e)
- 7- Egypte (51e)
- 8- Cameroun (53e)
- 9- Mali (56e)



Ligue Une (15e journée) : CRB - MCO et CSC - MCA à l'affiche

C'est sans nul doute le choc de cette ultime journée du championnat de Ligue 1, prévue aujourd'hui. Le leader, le CR Belouizdad, sera hôte du MC Oran, qui ferme le podium. Les deux teams restent sur une défaite chacun. Le Chabab s'est incliné lundi dernier à l'occasion du derby face à l'USM Alger, alors que les Hamraouas ont été défaits at-home par l'ASO Chlef. Une partie au sommet, qui promet.

En cas de victoire, les protégés du coach Amrani seront champions d'hiver. « On n'est pas focalisé sur le titre de champion d'hiver. Notre objectif et d'enchaîner les bon résultats pour maintenir la cadence et terminer en tête du classement à la fin de l'exercice. Face au MCO, nous devons impérativement gagner. D'autant plus que nous avons perdu trois précieux points lors de la précédente journée contre l'USMA. Ça sera certainement un match difficile, face à l'une des meilleures formations de cette première phase du championnat », a déclaré le meneur de jeu du CRB, Amir Sayoud. De son côté, le coach du MCO insiste sur la victoire, pour rectifier le tir. « On va jouer face au leader. Ça sera forcément un match difficile. Néanmoins, nous allons tout faire pour réaliser un bon résultat et récupérer les points perdus dernièrement », a souligné Mohamed Tahar Chérif El Ouazani. L'autre belle affiche de cette manche oppose, à Constantine, le Chabab local au Mouloudia d'Alger. Une histoire de doyen qui ne manque pas d'intérêt. Le MCA, sur un nuage après sa qualification aux quarts de finale de la Coupe arabe, tentera de déjouer les plans des Sanafirs, pour garder sa position de dauphin. Le CS Constantine, qui pointe au pied du podium, veut profiter de l'occasion pour améliorer sa position.

« La qualification face aux Forces aériennes irakiennes nous a fait beaucoup de bien. L'équipe veut à présent se ressaisir en championnat. Face au CSC, on s'attend à une empoignade difficile. Cependant, les joueurs sont déterminés à réaliser une bonne performance. Nous avons les moyens », a déclaré le milieu de terrain du Mouloudia El Ouartani. De leur côté, les poulains du technicien français Denis Lavagne ne jurent que par la victoire. « Même s'il n'y a que trois points en jeu, le match face au MCA est important pour nous. Nous devons gagner pour faire plaisir à nos fans, qui n'attendent rien d'autre qu'un succès de notre part. C'est une rencontre que nous prenons très au sérieux. Depuis mardi, sous la conduite du staff technique, on prépare comme il se doit cette confrontation », a mentionné le milieu récupérateur des Sanafirs, Belmesaoud. A suivre aussi les rencontres JSK-NCM et USMBA-USMA. Les joueurs de l'entraîneur français Hubert Velud, avec deux matchs en moins, veulent battre le nouveau promu pour progresser au classement et pouvoir suivre de plus près la course. De son côté, l'USM Alger, avec trois rencontres en moins, veut confirmer face à l'USM Bel-Abbes et se replacer dans le peloton de tête. Une mission qui risque de s'avérer compliquée pour les poulains de Dziri. En effet, les camarades de Belhocini, auteurs d'une belle remontée au classement, sont de plus en plus difficiles à manier. Dans le choc des extrêmes, la lanterne rouge provisoire, le PAC, reçoit la très accrocheuse formation de l'AS Ain M'lila. A noter que le Paradou AC comptabilise quatre rencontres en moins. En cas de succès dans les différentes rencontres retardés, les joueurs du coach portugais Châlo se retrouveront sur le podium. Par ailleurs, l'Entente de Sétif, en quête de stabilité au niveau des résultats, sera hôte de la JS Saoura, auteur d'un parcours honorable durant cette première phase de compétition. Dans le bas du tableau, la rencontre entre les deux dernières équipes relégables s'annonce électrique. Le NA Hussein Dey, qui vit une véritable crise, devra sortir le grand jeu et faire preuve de solidité pour espérer sortir indemne de son difficile déplacement à Biskra. L'USB, en quête de points, attend de pied ferme le Nasria.

« On n'est pas focalisé sur le titre de champion d'hiver. Notre objectif et d'enchaîner les bon résultats pour maintenir la cadence et terminer en tête du classement à la fin de l'exercice. Face au MCO, nous devons impérativement gagner. D'autant plus que nous avons perdu trois précieux points lors de la précédente journée contre l'USMA. Ça sera certainement un match difficile, face à l'une des meilleures formations de cette première phase du championnat », a déclaré le meneur de jeu du CRB, Amir Sayoud. De son côté, le coach du MCO insiste sur la victoire, pour rectifier le tir. « On va jouer face au leader. Ça sera forcément un match difficile. Néanmoins, nous allons tout faire pour réaliser un bon résultat et récupérer les points perdus dernièrement », a souligné Mohamed Tahar Chérif El Ouazani. L'autre belle affiche de cette manche oppose, à Constantine, le Chabab local au Mouloudia d'Alger. Une histoire de doyen qui ne manque pas d'intérêt. Le MCA, sur un nuage après sa qualification aux quarts de finale de la Coupe arabe, tentera de déjouer les plans des Sanafirs, pour garder sa position de dauphin. Le CS Constantine, qui pointe au pied du podium, veut profiter de l'occasion pour améliorer sa position.



R. M.

Dans la lucarne : Le vent, invité surprise

La Coupe arabe est une compétition, le moins que l'on puisse dire, très prisée. Il faut admettre que les organisateurs de cette compétition ont mis le paquet quant aux moyens d'intéressement. Il y a lieu de mettre en exergue la somme plus que « coquette » réservée au vainqueur, de l'ordre de 6 millions d'euros. Le vice-champion a droit lui à plus de 2,5 millions. Les autres clubs aussi sont intéressés du fait qu'ils bénéficieront eux aussi d'un très bon pactole. C'est ce qui explique que les "grosses cylindrées" ont accepté d'y prendre part. Ce qui n'était pas le cas auparavant. Ceci dit, et après l'opération de tirage au sort, qui a eu lieu au Caire, il ne restait que le match retour entre le MCA et El Wahadet El Djaouia (Irak). Finalement, les deux équipes n'ont pu se départager en aller et retour sur le score de 0 à 0. Il aura fallu donc recourir aux tirs au but. Là, on a été les témoins d'un match vraiment "gag" en raison des fortes « rafales de vent » qui avaient sévi ce jour au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Comme le stade n'était couvert ni en entier ni partiellement, les 22 acteurs, en plus de l'arbitre, étaient ballottés d'un camp à l'autre. On peut même préciser que l'arbitre saoudien de cette rencontre aurait dû reporter ce match ou l'arrêter sans aucun souci. Il n'y avait pas de match et on était en présence de

"phases de jeu" qui ressemblaient à du "pousse-ballon" tellement les joueurs n'étaient pas capables de doser leurs passes ou leurs tirs. Tout allait à contre-sens de ce qu'on avait prévu de faire. D'ailleurs, il n'y avait pas beaucoup d'occasions de scorer. Les rares qui pouvaient être comptabilisées se comptaient sur les doigts d'une seule main. Elles ont été annihilées par des vents soufflant à plus de 40 km/h. Ce qui n'était pas facile, et on ne pouvait pas se maîtriser sur une pelouse déjà pas rapide. A la fin du temps réglementaire, et comme il n'y avait pas les prolongations, on est passé directement à la fatidique séance des tirs au but. Là, ce fut un véritable parcours du combattant. Car, pour tirer un penalty, il fallait ajuster le ballon en le maintenant comme il faut au sol. Ce qui n'était pas évident. Car entre un tir et un autre, on restait plus de cinq minutes. Une opération des plus éreintantes qui avait énervé tout le monde. Les Mouloudéens de Mekhazni s'en sortent à bon compte en se qualifiant pour les quarts de finale où ils auront comme adversaire la redoutable formation du Raja de Casablanca. Tout reste possible pour les Algériens. Néanmoins, ce qui, pour les spectateurs et les joueurs, est vraiment à oublier vite. On ne peut retenir que la qualification du MC Alger.

FC Barcelone - Real Madrid (0-0) : La presse madrilène peste contre la VAR



La presse sportive madrilène a pointé du doigt "deux pénalités oubliées" lors du "clásico" FC Barcelone-Real Madrid (0-0), disputé mercredi soir au Camp Nou, en mise à jour du championnat espagnol de football. Au lendemain d'un choc relativement terne, les deux principaux quotidiens sportifs madrilènes AS et Marca font d'ailleurs leurs Unes sur la faute potentielle commise par le Français Clément Lenglet sur son compatriote et défenseur Raphaël Varane, en première période.

Les deux journaux pointent les "défaillances" de l'arbitrage et de l'arbitrage vidéo (VAR), coupables

selon eux d'avoir omis un second penalty sur Varane pour un tirage de maillot commis par Rakitic. "Hernandez (l'arbitre) n'a pas vu deux pénalités évidents sur Varane", écrit AS, qui métaphorise la bonne performance du Real sous la forme d'un "tsunami blanc" — en écho au mouvement indépendantiste catalan Tsunami Democràtic — au sein d'un match "sans but" et surtout "sans VAR".

Outre ses critiques sur l'arbitrage — jugeant la VAR "déconcertante" —, Marca a pour sa part regretté que les Madrilènes ne ramènent qu'un seul point de leur déplacement à Barcelone, malgré leur "grande performance".

Programme la journée :

- CRB - MCO
- JSK - NCM
- USMBA - USMA
- CSC - MCA
- PAC - ASAM
- USB - NAHD
- ESS - JSS
- ASO - CABBA



L'art thérapie, une arme efficace contre le stress

Des chercheurs américains ont mesuré le taux de cortisol dans le sang d'un groupe de volontaires avant et après 45 minutes d'activités créatives.

Vous êtes peut-être très doué dans le domaine artistique. Ou pas. La bonne nouvelle est que vous pouvez profiter des bénéfices anti-stress de l'art thérapie, peu importe votre talent. C'est la science qui l'affirme. Des chercheurs de l'université de Drexel, aux Etats-Unis, ont mené une étude dont les résultats viennent d'être publiés par la revue de l'Association américaine d'art thérapie, Art Therapy. Ils y expliquent avoir découvert que 45 minutes d'activités créatives aident à diminuer le stress dans l'organisme, indépendamment du niveau artistique de la personne. L'équipe a demandé à 39 adultes âgés de 18 à 59 ans, dont la moitié n'avait que très peu d'expérience dans le do-

maine de l'art, de participer à un test. Pendant trois quarts d'heure, ils ont pu utiliser librement tout le matériel à leur disposition (crayons, papier, peinture, pâte à modeler, produits pour collage, etc) afin de créer quelque chose en y prenant du plaisir. Les scientifiques ont mesuré leur taux de cortisol, l'hormone du stress, avant et après l'expérience. Près de 75% des participants ont constaté une diminution un taux de cortisol après l'activité créative, peu importe le matériel choisi, leur niveau ou leur expérience artistique. Les chercheurs ont remarqué un effet plus important chez les jeunes que chez les volontaires plus âgés. Concernant les 25% restants, dont les niveaux de cortisol étaient plus élevés à la fin de l'expérience, les auteurs de l'étude relativisent. "Cela n'a pas été forcément une mauvaise chose. Une certaine quantité de cortisol est essentielle



pour le bon fonctionnement de l'organisme", estime le docteur Kaimal, auteur principal de ces travaux. "Nos niveaux de cortisol varient tout au long de la journée. Par

exemple, ils sont plus élevés le matin, et cela nous donne un regain d'énergie". La stimulation apportée par l'art thérapie serait donc en cause. Ce qui prouve que ce type

d'activité nous apporte que des bonnes choses : elle nous déstresse et elle nous stimule.

Le sommeil Que risque-t-on si l'on est totalement privé?



Forme de perte de conscience au rôle encore mal connu, le sommeil occupe une part significative de nos vies. Il est unique chez chacun de nous, et étroitement lié au rythme circadien et à la régulation métabolique. Domaine en pleine exploration, le sommeil ne révèle ses secrets qu'au fur et à mesure des travaux des chercheurs et des cliniciens. Curieusement alors qu'il occupe le tiers de notre vie, l'Homme éveillé a longtemps ignoré la physiologie et les pathologies liées au sommeil. Nos connaissances ne progressent que depuis les années 1950. C'est dire combien la discipline est nouvelle. Le sommeil nous fascine tous, car il nous concerne intimement. Il est impliqué dans des fonctions aussi diverses que la restauration des réserves énergétiques, la croissance, la mémoire, l'efficacité intellectuelle, l'humeur, la régulation du poids, l'équilibre cardiovasculaire, et sans doute dans bien d'autres fonctions tout aussi fondamentales pour l'être humain. De ce fait, apprendre à le ménager est primordial afin de garder son efficacité et son équilibre physique ou psychique. Pour comprendre à quoi sert le sommeil, les chercheurs ont utilisé des techniques de privation de sommeil. Les effets de la privation totale de sommeil chez l'Homme ont toujours été observés dans des circonstances exceptionnelles, hors champ d'une vraie expérimentation scientifique pour des raisons éthiques, mais à l'occasion d'accompagnement d'une performance ou d'une expérimentation personnelle comme en 1964 celle de Randy Gardner, jeune homme de 17 ans, qui resta 11 jours complètement éveillé. Ce record de privation validé a été bien supporté, sans dérapage vers la folie ni conséquence sérieuse en matière de retentissement physique. L'expérience s'est arrêtée lorsqu'il a souhaité y mettre fin. Mais que se serait-il passé si on avait continué ?

L'évolution aurait probablement été dramatique car ce qu'on connaît des expériences de privation totale de sommeil chez l'animal n'est guère encourageant. Au-delà d'une certaine durée (qui dépend de l'espèce étudiée), la température ne se régule plus normalement, puis des infections apparaissent. Finalement, l'animal meurt dans un tableau de dégradation physique sévère associant infections et hyperthermie.

Scientifiques américains Le stress et la fatigue à l'origine de 90% des maladies

Le stress permanent ainsi que la fatigue régulière imposée sont à l'origine de 90% des différentes maladies, estiment des scientifiques américains. Quelque 90% des maladies sont provoquées par "les situations permanentes de stress ainsi que par la fatigue imposée", écrit le Site Web d'information américain Business Insider, cité par l'agence Sputnik. Des spécialistes américains de l'Université de Californie ont constaté qu'il était possi-

ble d'éviter un bon nombre de problèmes de santé "en entraînant son cerveau de manière simple et accessible pour chacun". "Quelques exercices sont capables de préparer l'organisme humain à la réception de l'information stressante. Ceci aiderait l'individu à mieux supporter les difficultés non seulement dans sa vie professionnelle mais aussi dans la sphère privée", d'après ces scientifiques. La particularité principale de ce type d'entraînement ré-

side dans l'attribution au stress de catégories particulières, en fonction de leur impact sur l'organisme. Les spécialistes conseillent de considérer le stress comme une nouvelle opportunité ou encore de "mettre à jour les attentes inconscientes" qui sont encodées dans le cerveau à partir d'expériences passées. De plus, les chercheurs soulignent que l'humeur et l'empathie sont importants pour minimiser les conséquences du stress.

Le "burn-out" désormais dans la classification des maladies de l'OMS

Le burn-out, souvent traduit par "épuisement professionnel", figure désormais dans la Classification internationale des maladies de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui sert de base pour établir les tendances et les statistiques sanitaires, rapportent dernièrement des médias. Dressée par l'OMS, cette liste repose sur les conclusions d'experts de la santé dans le monde. Elle a été adoptée par les Etats membres de l'organisation onusienne, réunis du 20 au 28 mai passé, à Genève dans le cadre de son Assemblée mondiale. "C'est la première fois" que le burn-out fait son entrée dans la classification, a annoncé un porte-parole de l'OMS, Tarik Jasarevic, cité par des médias. La Classification des maladies de l'OMS fournit un langage commun grâce



auquel les professionnels de la santé peuvent échanger des informations sanitaires partout dans le monde. Le burn-out, qui fait son entrée dans la section consacrée aux "problèmes associés" à l'emploi ou au chômage, porte ainsi désormais le nom de code QD85. Il y est décrit comme "un syndrome (...) résultant d'un stress chronique au travail qui n'a pas été géré avec succès" et qui se carac-

térise par trois éléments. A savoir, "un sentiment d'épuisement", "du cynisme ou des sentiments négativistes liés à son travail" et "une efficacité professionnelle réduite". Le registre de l'OMS précise que le burn-out "fait spécifiquement référence à des phénomènes relatifs au contexte professionnel et ne doit pas être utilisé pour décrire des expériences dans d'autres domaines de la vie".

Une avancée de taille dans le traitement anti-VIH

Des chercheurs américains ont testé une combinaison de traitements sur des souris. Il s'agit d'un mélange d'antirétroviraux et d'une technique de modification génétique. Après les tests, ils n'ont trouvé aucune trace du virus chez les animaux infectés par le VIH. Les médicaments antirétroviraux peuvent réprimer le virus du sida lorsqu'ils sont utilisés correctement. Leur effet permet de maintenir les niveaux du virus tellement bas qu'il devient impossible à détecter dans le sang, et le risque de propagation diminue. Mais ces médicaments n'arrivent pas à éradi-

quer la maladie. Dans une étude publiée dernièrement dans la revue Nature Communications, des chercheurs américains expliquent avoir trouvé une nouvelle possibilité d'élimination du virus du sida d'un organisme vivant. Le VIH a une capacité d'évolution qui lui permet de muter et de résister aux médicaments. Il peut se préserver en se cachant dans l'organisme. Quand "l'attaque" du traitement s'arrête, le virus latent se réveille et recommence à infecter les cellules saines. Une fois qu'une personne est touchée par le sida, le virus reste dans son corps, prêt à inonder le système

immunitaire de millions de virus infectieux. C'est pourquoi trouver et éliminer toute trace du virus serait une bien meilleure solution que les traitements antirétroviraux, mais les chercheurs n'ont pas été en mesure de créer un vaccin efficace jusqu'à présent. Dans la nouvelle étude, l'équipe de scientifiques a utilisé une combinaison de deux traitements sur 29 souris. Le premier est un médicament antirétroviral modifié pour glisser à travers les membranes des cellules dans les endroits où le VIH a tendance à se cacher, comme le foie, les tissus lymphatiques et la rate.

Nouvelles d'Annaba, Travaux publics : Des réalisations d'envergure

Le secteur des Travaux publics connaît une véritable dynamique, depuis ces dernières années, à la faveur du lancement d'importants projets pour soulager la métropole Annaba de la pression de la circulation routière allant crescendo d'année en année, et lui permettre de jouer son rôle en tant que pôle économique de la région est du pays.

Les bretelles B et C, entièrement réalisées au niveau de l'entrée est-sud de la ville de Annaba, en sont un élément de cette dynamique. Celles-ci seront mises en service très prochainement, a indiqué le directeur de wilaya des travaux publics, Younes Bouchekouk. Avec la troisième et quatrième voies, ces bretelles vont permettre un allègement de la circulation au niveau du carrefour de Sidi-Brahim et du boulevard de l'ALN qui enregistrent une forte pression des automobilistes, notamment aux heures de pointe et en fin de semaine. Par ailleurs, trois bretelles sont opérationnelles dans la même zone depuis fin 2015. L'ensemble des cinq bretelles a nécessité une enveloppe financière de 5 millions de dinars pour leur réalisation, a-t-il fait savoir. Des arbustes ont été plantés le long des deux bords des bretelles en prévision de l'érosion susceptible de provoquer des affaissements en plus de la mise en place d'un réseau d'éclairage public genre LED. A ces cinq bretelles, il est prévu une opération d'élargissement des voies desservant le centre-ville à partir du carrefour de Sidi-Brahim. L'autre projet d'une importance capitale pour l'allègement de la circulation à la sortie et entrée est et sud de la ville d'Annaba et la réduction des accidents de la circulation est la réalisation d'un pont au lieu-dit Ain Khrouf en voie d'achèvement pour desservir El Bouni et El Hadjar sur la Route Nationale RN 16. Un deuxième ouvrage similaire en cours de construction à la cité Seybouse et devant relier la RN 44 à la ville d'Annaba en provenance d'El Tarf vient étoffer et moderniser le réseau routier de la wilaya. Ces deux ponts ont nécessité un montant de 900 millions de dinars pour leur réalisation, a-t-il ajouté. Les efforts de renforcement du réseau routier local se sont traduits également par d'autres opérations d'envergure retenues, à l'image de la réhabilitation de la RN 84 reliant El Eulma à Ain Sayad dans la commune d'Ain Berda sur 34 km et celle de la RN 16 A reliant le rond-point de Chebaita-Mokhtar (El Tarf) et El Hadjar (Annaba) avec la mise en place de glissières en béton. Outre cela, une réflexion est engagée à la direction de wilaya des travaux publics dans la perspective d'éliminer les ralentisseurs se trouvant sur les RN 16 et 44 en procédant à leur remplacement par des passerelles afin de réduire les accidents de la circulation. Ainsi, trois passerelles sont en cours de placement sur la RN 44. La première est située à proximité de la gare routière Sandid-Mounir, la deuxième dans la localité de Kherraza et la troisième à Sidi Salem (El Bouni).



Greffes rénales 25 interventions d'ici fin 2019

Dix-neuf greffes rénales ont été réalisées depuis le début de l'année 2019 au centre hospitalier-universitaire (CHU), a révélé le chef de service de néphrologie à l'hôpital Ibn Sina et président de la commission nationale de transplantations rénales. On compte atteindre au total 25 transplantations rénales d'ici la fin de l'année, a précisé le Pr Hacène Atik.

Depuis l'année 2006 jusqu'à ce jour, le CHU a effectué 130 interventions chirurgicales de transplantations rénales sur des dons émanant de proches, a tenu à préciser la même source, indiquant que ces greffes rénales ont été réalisées par une équipe du service de néphrologie de Annaba sous la conduite du Pr Chaouch du CHU Mustapha Pacha d'Alger. Ce n'est qu'à partir de 2015 que le service de néphrologie a commencé à réaliser des résultats probants en matière de greffes rénales pour atteindre en moyenne entre 25 et 30 greffes rénales par an avec la prise en charge des problèmes du plateau technique. Le service de néphrologie demeure, toutefois, confronté au déficit en agents paramédicaux pour mener à bien les interventions de greffes rénales. Le Pr Hacène Atik souhaite que le personnel médical soit renforcé en moyens humains avec la mise en place d'une unité de greffes rénales autonome.



Emploi des jeunes Plus de 200 locaux OPGI attribués

Plus de 200 jeunes bénéficiaires des dispositifs de soutien de l'Etat à l'emploi (Ansej, Angem et Cnac) vont bientôt acquérir des locaux nécessaires au lancement de leurs activités professionnelles, a-t-on appris auprès du directeur de wilaya de l'emploi, Guerguem. Ces attributaires de locaux avaient déposé des dossiers qui ont fait l'objet d'un examen de la part d'une commission présidée par le chef de cabinet de la wilaya. Cette dernière a donné son accord favorable et l'OPGI s'est chargée de l'affectation des locaux aux bénéficiaires qui pourront ainsi démarrer leurs activités professionnelles. Les locaux attribués sont implantés dans la localité d'El Kalitoussa (Berrahal), à la nouvelle-ville de Draâ Errich (Oued Aneb) et dans la commune d'El Bouni. Par ailleurs, la commission de wilaya a refusé 13 dossiers de demandeurs de locaux car ne répondant pas aux critères d'attribution retenus à cet effet, a précisé la même source. Il convient de noter que les locaux affectés aux jeunes bénéficiaires par l'OPGI n'ont pas trouvé preneurs lors d'opérations de vente aux enchères, a-t-il expliqué.



JOURNÉE MONDIALE DU DIABÈTE 12.000 diabétiques recensés au niveau de la wilaya



La wilaya de Mascara à l'instar des autres régions du pays et du monde a célébré la Journée Mondiale du diabète coïncidant avec le 14 novembre de chaque année à la place publique de l'Émir Abdelkader de Mascara. Des actions de dépistage du diabète sont organisées par des spécialistes et professeurs de médecine, endocrinologues et diabéto-logues qui ont donné des explications, au cours de cette journée d'information et de vulgarisation scientifique, sur tout ce qui a trait à cette maladie chronique.

La wilaya de Mascara compte 12.000 personnes diabétiques recensées, des malades insulino-dépendants et plusieurs autres de type 1. Parmi ces personnes diabétiques figurent des enfants âgés de moins de 15 ans. Les nécessiteux, eux-aussi diabétiques, s'approvisionnent en médicaments spécifiques dans la pharmacie publique qui manque cependant de médicaments appropriés. «Le nombre de cas d'amputation sont au nombre de 30, 50 cas de cécité, 60 cas d'insuffisance rénale», nous a déclaré, M. Gaidi Baghdad, président de l'association des diabétiques de la wilaya de Mascara, en marge des travaux de cette rencontre médicale de vulgarisation et de sensibilisation au profit du grand public. La maladie du diabète se propage selon les spécialistes à une vitesse vertigineuse et peut atteindre 600 millions dans le monde dans 20 ans, alors qu'on compte actuellement 382 millions de cas. L'Algérie compte de nos jours 3 millions de personnes atteintes de diabète, soit 12% du taux mondial, dont 25% de

jeunes et d'enfants -plus de 20% ne sont pas pris en charge socialement (non assurés). Le diabète est en rapport avec des facteurs à risques qu'il faut combattre, dont l'un demeure le tabagisme qui tue plus de 15.000 personnes/an, alors que les AVC ravagent aussi, avec plus de 30.000 personnes/an. L'auto surveillance demeure indispensable pour éviter les ulcères du pied diabétique dont sont victimes plus de 200.000 personnes par an. Les médecins mettent d'ailleurs l'accent sur les voies et moyens à mettre en oeuvre afin d'éviter les risques du diabète ainsi que les complications afin de vivre avec son mal sans risque. Le président de l'association des diabétiques de la wilaya de Mascara que nous avons contacté en marge de la journée déclare que l'association des diabétiques de la wilaya manque d'un local qui lui permettrait de recevoir les malades et également de recevoir des médecins qui ont déjà proposé leurs services dans le cadre du bénévolat. Un nouveau local faciliterait également la mise en marche d'un E.C.G, qui est à l'arrêt depuis belle lurette, ainsi qu'un laboratoire 44 paramètres mis à leur disposition par la polyclinique. Le président informe également de dossiers des diabétiques nécessiteux qui demeurent en souffrance au niveau de la D.A.S. et des A.P.C, qui déclarent que seuls les cancéreux et les hémodialysés ont droit à une prise en charge par ces deux structures, sachant que le coût du traitement mensuel d'un diabétique, nous précise le président de l'association, varie entre 25.000 et 30.000DA.

Habitat 204 logements remis à leurs heureux propriétaires



Des décisions d'attribution de 204 logements, répartis entre 90 unités de type AADL et 114 autres de type logement public locatif (LPL), ont été remises tout récemment à leurs bénéficiaires après de longues années d'attente. Les 90 unités de type AADL sont implantées au niveau de la localité de Boukhadra "3", dans la commune d'El Bouni. Les 114 autres logements publics locatifs (LPL) ont été réalisés à Cheurfa au profit des habitants de cette commune. La cérémonie de remise de ces décisions s'est déroulée au siège de la wilaya en présence des

autorités locales civiles et militaires à leur tête le wali, Toufik Mezhoud, ainsi que des invités de divers horizons. Intervenant à l'occasion, le wali d'Annaba a souligné la poursuite des efforts de l'Etat dans la perspective d'améliorer les conditions de vie du citoyen. L'attribution d'autres quotas répartis à travers l'ensemble des communes de la wilaya est prévue très prochainement, a annoncé le wali, précisant que les dossiers des demandeurs de logements sont en cours d'études par la commission de daïras.

MAROUIA.R

Le Monde

De l'administration

Quotidien National d'Information

**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST RESERVÉ
POUR VOS PUBLICITÉS**

Pour plus de détails contactez nous au :



023 95 70 70

Ou par Email au :



monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde
Quotidien National d'Information

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

RÉDACTEUR EN CHEF

A.SALIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DÉFUSION

QUEST- CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

Comment choisir entre deux candidats ?

Il ne reste enfin que deux candidats en lice pour une mission qui se révèle de grande importance dans le développement de votre entreprise, dans la cohésion des équipes... Lorsque l'on a à choisir entre deux postulants de qualité qui paraissent tous les deux convenir à l'emploi et que leurs curriculum vitae respectifs sont très convaincants, le moment est crucial. Vous ne voulez pas regretter votre décision et vous vous trouvez en pleine hésitation. Voici quelques techniques que vous pourriez utiliser pour faciliter votre choix.

Testez leur compétence humaine

Si les diplômes, les compétences techniques sont identiques, il est nécessaire de trouver le point où un candidat surpasse l'autre pour les départager. La compétence humaine est donc un critère à analyser chez une personne après ses connaissances et ses expériences. Une personne ne peut échapper à la vie en société dans une entreprise. Savoir travailler en équipe est indispensable pour le bon fonctionnement global du business. Demandez aux deux candidats de détailler des situations qui ont demandé un travail d'équipe et au cours desquelles ils ont particulièrement brillé. Laissez-les vous citer ce qu'ils ont fait pour que chacun puisse atteindre l'objectif commun. S'il s'agit d'une jeune, il a forcément participé à des projets ou activités qui seront une excellente source d'enseignement pour vous.

Mesurez le degré de motivation de chacun

La motivation est l'essence qui sti-



mule la productivité d'une personne. Essayez de déceler quel est le candidat qui est vraiment enthousiaste pour le poste que vous lui proposez. Le candidat idéal est celui qui aime apprendre de nouvelles choses tous les jours et qui ne cesse lui-même de se lancer de nouveaux défis pour évoluer. Si l'un de vos candidats possède cette posture, il agira pareillement lorsqu'il exercera son travail dans votre entreprise. Pour mesurer sa motivation, demandez-lui ce qu'il fait pour entretenir lorsqu'il affronte des situations inédites. La réponse de deux candidats vous

permettra de détecter le meilleur.

Demandez l'avis de ses futurs collaborateurs

Cela paraît négligeable, et pourtant, cette action vous permet de connaître lequel des deux candidats est le plus en harmonie avec les futurs collaborateurs. Vous pourriez organiser une petite réunion dans laquelle vous présenterez les candidats aux actuels membres de l'équipe. A la suite de la rencontre, demandez à ces personnes de donner leur avis sur les deux postulants. Il faut cependant faire attention lors de cette dernière étape à ne pas donner soi-même

son jugement en tant que dirigeant. Votre avis pourrait influencer vos collaborateurs et la présentation n'aurait pas servi à grand-chose. Votre silence sera le garant pour vous guider dans votre choix.

Organisez un entretien

Un second entretien vous permettra de mieux connaître les deux postulants. Prenez-les dans un seul entretien au cours duquel vous les incitez à participer à une conversation ou à un débat. Vous pourrez animer la conversation en tant que médiateur. Leurs réponses et leurs avis vous permettront de mieux cerner leur personnalité. Trouvez

des sujets de discussion qui pourront faire sortir leur style de travail, leur caractère, leur aptitude à travailler en équipe et leur sens critique. Laissez-les parler de leurs expériences professionnelles, des problèmes fréquents qu'ils ont rencontrés, les solutions et les innovations qu'ils ont apportées dans leur ancien travail. Attention de ne pas transformer cette rencontre en tribunal. En appliquant progressivement ces quatre étapes, il vous sera plus facile de choisir le candidat qui répond à vos critères et qui fera un bon élément au sein de votre équipe.

Gérer les salariés, selon leur caractère

Il faut le dire, il n'est pas toujours agréable de se rendre au bureau. L'appréhension d'une situation délicate ou d'un conflit possible avec un collègue peut être très stressante. L'employeur se retrouve souvent face à des personnalités complexes à diriger au travail ; le retardataire, le bavard, l'antipathique, l'hypersensible et le supérieur. Comment sortir de cette situation ?

L'antipathique

L'amour pour le patron, ce n'est pas son fort. L'antipathique a tendance à vous renier et ne daigne pas le cacher. Les semaines passent et ce salarié continue à vous abjurer. Il est expert en rumeurs et il est souvent difficile de le prendre en flagrant délit. Ne paniquez pas. Le mieux est de lui proposer d'avoir une vraie conversation. Cartes sur table, demandez-lui ce qui ne va pas et ce qu'il vous reproche. Entre les faits et les sentiments, l'antipathique finira par tout dévoiler et vous parlera de ce qui le dérange. Et si jamais il n'y a aucun moyen de le faire parler, dites-lui tout simplement que vous êtes tous deux présents pour travailler et qu'il n'est pas important d'être les meilleurs amis du monde pour avoir un rendu professionnel consistant.

Le retardataire

L'horloge a l'air d'être quasi inexistante pour cet employé. Retardataire depuis toujours, ce dernier se pointe aux réunions après 20 minutes et ne semble pas s'en inquiéter. Et quand il lui faut soumettre un dossier important, l'employeur commence à stresser, car il n'arrive jamais à temps. Gérer cette personnalité n'est pas une tâche facile... Le mieux est de toujours commencer à l'heure prévue, qu'il soit présent ou pas. Lorsqu'il pointera le bout de son nez, enchaînez vos propos normalement. Automatiquement, il voudra avoir un topo de ce qui a été dit et vous n'aurez qu'à lui dire d'être à l'heure les prochaines fois. Si le salarié est en retard au bureau tous les jours, parlez-lui et demandez-lui les raisons de ce manque de ponctualité. Ensemble, vous arriverez à trouver une solution.

Le bavard

À force de trop parler de sa vie personnelle, on finit par

oublier son travail. Au bureau, les employeurs ont souvent affaire aux bavards. Personnage un peu spécial, le volubile ne semble pas s'intéresser aux projets professionnels et souligne ses prochaines vacances, son tout nouvel achat et ses plans du week-end. Ces propos peuvent durer des heures et à la fin de la journée, rien de concret n'a été fait. Pour arriver à gérer cette personnalité, les employeurs doivent procéder par étapes. Ne le laissez pas vous envahir et si les questions sont parfois excellentes pour entretenir un climat de convivialité, il est souvent plus efficace de se centrer vos questions sur le travail avec le bavard et non sur sa santé, sa famille....

L'hypersensible

Ah, l'hypersensible est sans doute l'individu le plus complexe. Il prend absolument tout ce que vous lui dites de travers. Ce cas énigmatique mérite une attention particulière et trop souvent, les employeurs laissent tomber avant même d'avoir essayé. Comme un vrai Sherlock Holmes, tentez de découvrir discrètement ce qui le pousse à agir ainsi. A-t-il été bousculé auparavant ou est-il tout simplement susceptible ? Dans tous les cas, gardez toujours votre calme et engendrez des conversations purement professionnelles. N'ayez surtout pas peur de lui parler et dites clairement ce que vous avez à dire. Aussitôt que la situation dérape, mettez-y un terme et faites-lui comprendre que vous ne comptez pas revenir vers lui s'il ne se calme pas.

Le supérieur

« Je ne fais jamais d'erreur ! » Cette phrase typique de celui qui se croit supérieur vous tape sur les nerfs. Le supérieur est persuadé qu'il fait tout à la lettre et ne compte pas progresser. Cette personnalité difficile finit par bousculer ses collègues et par créer un malaise au bureau. En tant que patron, pensez à lui lancer un petit « tout le monde peut se tromper » lors d'une réunion. Il se sentira moins puissant et comprendra que son attitude peut être un vrai poison. L'autre solution consiste à lui demander de vous remplacer. Très vite, il réalisera les conséquences de ses actes et voudra y remédier.

b.m

Conseil d'administration



Un conseil d'administration est un groupe de personnes qui représentent les intérêts des actionnaires d'une entreprise. Les membres du conseil d'administration (administrateurs) sont nommés par un comité et élus par les actionnaires. Le conseil d'administration d'une entreprise définit les politiques et conseille l'équipe de direction sur la stratégie, la rémunération des dirigeants, les dividendes, la gestion des ressources, la responsabilité sociale et autres questions. On compte sur chaque membre du conseil d'administration pour utiliser sa position afin de faire avancer les intérêts financiers de l'entreprise tout en restant objectif et exempt de conflits d'intérêts. Les membres du conseil doivent également assurer la confidentialité des renseignements de l'entreprise et respecter le code de conduite de l'entreprise.

Idéalement, un conseil d'administration comprend des cadres et des non-cadres, chacun élu pour une période donnée. De nombreuses entreprises cherchent à ce que les mandats des membres du conseil d'administration commencent et se terminent à des moments différents pour éviter d'avoir à pourvoir plusieurs postes en même temps.

Les exigences en matière de structure, de constitution et de fonctionnement d'un conseil d'administration sont énoncées dans les statuts d'une entreprise.

s.i

Le Monde

De l'administration

Quotidien National d'Information

**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST RESERVÉ
POUR VOS PUBLICITÉS**

Pour plus de détails contactez nous au :



023 95 70 70

Ou par Email au :



monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GENERAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF

A.SAUM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO

005001112145616147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DIEUSION

QUEST-CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

Alger

44e vendredi de manifestation

Sur leur marche du vendredi, les manifestants étaient nombreux, hier, à battre le pavé, à Alger, pour la 44e fois depuis le 22 février dernier.

Cette nouvelle journée de manifestations est intervenue au lendemain de la prestation de serment du président Abdelmadjid Tebboune, et l'on peut dire qu'à cette occasion, la pression est retombée d'un cran. Et c'est dans une ambiance plutôt bon enfant, sans incident, ni esprits échauffés que la marche s'est déroulée.

Avec des slogans, « Pouvoir au peuple », « Système dégage », les manifestants, dont le nombre était inférieur à celui des marches précédentes, ont tenu à démontrer qu'ils occupaient toujours le terrain.

C'est donc à la mythique place de la Grande Poste que les manifestants ont convergé, venant des différents quartiers de la capitale pour scander leurs habituels mots d'ordre.

Des slogans hostiles au dialogue ont également été brandis. « Nous sommes tous égaux dans notre combat pacifique, et

nous ne voulons personne pour nous représenter », a-t-on affirmé.

Pour rappel, le Président Abdelmadjid Tebboune, a promis d'engager un dialogue avec le Hirak. Lors de son discours d'investiture, jeudi, il a tendu la main à tout le monde, en ces termes : « Peuple algérien, ci-

toyennes, citoyens, fils et filles de combattants martyrs, aujourd'hui il est de notre devoir à tous de tourner la page, la page des différends, nous sommes tous Algériens, nous sommes tous égaux et nous œuvrons tous pour notre chère Algérie. »



Statut général des personnels militaires

La loi organique publiée au Journal officiel

La Loi organique n° 19-11 du 11 décembre 2019, complétant l'ordonnance n° 06-02 du 28 février 2006 portant statut général des personnels militaires, vient d'être publiée au Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire.

Ladite loi est ainsi complétée par un article 30 bis stipulant que « sans préjudice des dispositions des articles 81, 83 et 91 de la loi organique n° 16-10 du 25 août 2016 relative au régime électoral, le militaire de carrière, admis à cesser définitivement de servir dans les rangs de l'Armée nationale populaire, ne peut, avant l'écoulement d'une période de cinq (5) années depuis la date

de la cessation, exercer une activité politique partisane ou se porter candidat à toute autre fonction politique électorale ».

La loi portant statut général des personnels militaires avait été adoptée le 28 novembre dernier par le Conseil de la nation, lors d'une plénière présidée par Salah Goudjil, président par intérim du conseil en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Fethi Khoulil, et de membres du Gouvernement.

A l'issue de l'adoption, M. Khoulil avait déclaré que ce texte de loi qui « s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer notre système législatif, constitue un appui pour la consolidation de l'Etat des institutions de par les dispositions qu'il contient, tendant essentiellement à préserver la place de l'ANP dans notre société et à tenir cette institution loin de tous les tiraillements politiques ».



Mila

Saisie de 17 pièces archéologiques

Dix-sept pièces archéologiques en or ont été saisies et un suspect appréhendé par les éléments de la Brigade de recherche et d'investigation (BRI) de la Sûreté de la wilaya de Mila, a-t-on appris hier auprès des services de ce corps d'arme. Dix-sept pièces archéologiques en or ont été saisies et un suspect appréhendé par les éléments de la Brigade de recherche et d'investigation (BRI) de la Sûreté de la wilaya de Mila, a-t-on appris hier auprès des services de ce corps d'arme. Une enquête a été déclenchée suite à des informations parvenues aux services de la police faisant état d'une activité suspecte de la part d'un individu qui proposait via un réseau social la vente de pièces de monnaie anciennes, a-t-on précisé à la même Sûreté de wilaya, soulignant qu'en coordination avec la brigade de lutte contre la cybercriminalité et la cellule de protection du patrimoine relevant de la police, les enquêteurs sont parvenus à identifier le suspect. Il s'agit d'un jeune âgé de 28 ans et issu de la wilaya de Bejaia, a-t-on précisé, relevant que le présumé coupable avait été arrêté à la gare routière à Ain Sayah à Mila alors qu'il s'apprêtait à conclure la vente des 17 pièces archéologiques saisies par la BRI. L'expertise effectuée par les services de la direction locale de la culture a révélé que les 17 pièces de monnaie saisies, totalisant 43,6 grammes, sont en or et leur valeur archéologique et historique remonte à l'époque ottomane. Un dossier pénal a été établi à l'encontre du mis en cause qui a été présenté devant la justice pour « commerce illicite de pièces archéologiques », a-t-on indiqué.

Code de procédure pénale

Préserver les deniers publics D.R

La loi organique du 11 décembre 2019 modifiant l'ordonnance n° 66-155 du 8 juin 1966 portant Code de procédure pénale a été publiée dans le Journal officiel.

Le projet de loi modifiant l'ordonnance 66-155 du 8 juin 1966 portant Code de procédure pénale avait été adopté par les deux chambres du Parlement en novembre dernier.

Ce texte de loi s'inscrit dans le cadre de la poursuite des efforts déployés par l'Etat pour préserver les deniers publics, à travers notamment la consolidation et le renforcement du cadre juridique de lutte contre la criminalité, par l'abrogation des dispositions à effet négatif sur la mise en mouvement de l'action publique et son exercice par le ministère public, d'une part, et celles faisant obstacle à la Police judiciaire lors de l'accomplissement de ses missions, d'autre part. Il vise aussi à élargir les attributions et missions des officiers de la Police judiciaire relevant des services militaires de sécurité, à travers l'abrogation de l'article 15 bis du Code de procédure pénale, introduit en mars 2017, qui a limité les missions des services militaires de sécurité aux crimes d'atteinte à la sûreté de l'Etat, ce qui a impacté négativement le déroulement des investigations et des enquêtes dans des affaires de droit commun, notamment les affaires de corruption et d'atteinte à l'économie nationale. L'article 2 de cette nouvelle loi dispose notamment que l'article 207 de l'ordonnance n° 66-155 du 8 juin 1966 est modifié et rédigé comme suit : « La chambre d'accusation est saisie, soit par le procureur général,

Journée arabe de la Police

Les avancées enregistrées en Algérie, mises en avant

La Journée arabe de la police, célébrée le 18 décembre de chaque année en Algérie, à l'instar des autres pays arabes, est une occasion d'évoquer les différentes avancées enregistrées par la police algérienne, au cours des dernières années, notamment en matière de formation, de modernisation et de coopération régionale et internationale dans le domaine de la sécurité.

Cette célébration, a indiqué la DGSN dans un communiqué, a été l'occasion de montrer la contribution de la police algérienne lors des rencontres et conférences portant sur la lutte contre le crime organisé et les drogues, la sécurité routière, la lutte contre le crime cybernétique, la formation, les recherches scientifiques spécialisées, l'information sécuritaire et autres questions liées à la protection des citoyens